

# Bulletin municipal

N° 68  
décembre  
2025

# Bien vivre à LOUANEC



*Bonnes fêtes de fin d'année*

# Bulletin municipal N°68

## Décembre 2025

### Sommaire

#### Le mot de la rédaction

#### Le mot du maire

#### Vie municipale

Finances - Travaux au stade de foot.....	p 4
Médiathèque - Boulodrome	
Nouvelle balayeuse aux services techniques ..	p 5
Rénovation au Carpont	
Réfection des sanitaires de la garderie	
Accès à la plage de Nantouar	
Frelons asiatiques	
Gruguil - Seconde fleur.....	p 6
Camping .....	p 7
CCAS.....	p 8
Médiathèque Le Colenn .....	p 9
Enfance-Jeunesse.....	p 10 à 13
CR des conseils municipaux .....	p 14 à 19
Tribune libre.....	p 20

#### La vie scolaire

Ecole primaire.....	p 21
---------------------	------

#### La vie associative

Ateliers et chemins - UNC .....	p 24
Diwan.....	p 25
CAL - La gavotte Louannécaine .....	p 26
Les louannigous - Trégorissimo .....	p 27
ARAL - Radomisol .....	p 28
Bourse aux vêtements - Espoirs Talibés .....	p 29
Mean Ruz Trégor - CAEL .....	p 30

#### La vie sportive

AGEL - Baby Gym - Sport Séniors .....	p 31
Mell Zorn - Tennis Club.....	p 32
Les Sternes - Trégor Badminton .....	p 33
USPL - TTLPL .....	p 34
Yoga - Volley .....	p 35
Boulou Louaneg - Cyclo-club .....	p 36

<b>Pêle mêle</b>	<b>p 37-38</b>
------------------	----------------

<b>Nouveaux commerçants</b>	<b>p 39</b>
-----------------------------	-------------

<b>Etat civil</b>	<b>p 40</b>
-------------------	-------------

<b>Artisans commerçants</b>	<b>p 41</b>
-----------------------------	-------------

<b>Infos pratiques</b>	<b>p 42</b>
------------------------	-------------



Ce soixante-huitième numéro du bulletin municipal est le dernier du mandat 2020-2026.

Le code électoral prévoit une période de réserve de six mois avant une élection générale pendant laquelle la possibilité pour une collectivité et ses élus de valoriser leur action à l'approche d'un scrutin est encadrée. C'est pourquoi les articles de l'équipe municipale restent sobres et se limitent aux informations essentielles.

Nous vous souhaitons d'excellentes fêtes de fin d'année et nous vous adressons nos meilleurs vœux pour 2026.

**L'Equipe rédactionnelle**

Ce bulletin est respectueux de l'environnement. Il est imprimé avec des encres naturelles et sur du papier issu de forêts gérées durablement.



Chères Louannécaines, chers Louannécains,

Le dernier bulletin municipal en fin de mandat est assez particulier car il ne doit pas mettre en avant l'action de l'équipe municipale en place. Les pages sur la vie municipale ont donc été adaptées pour être en phase avec cette obligation.

Vous retrouverez les traditionnelles pages décrivant l'action des très nombreuses associations louannécaines, associations souvent portées à bout de bras par des bénévoles dévoués et volontaires. J'en profite pour saluer l'action de tous ses bénévoles qui font vivre ces associations, et par conséquent dynamisent notre commune.

Les Louannécains ont pu découvrir mi-septembre, après un an et demi de travaux, la médiathèque "Le CoLenn", nouveau lieu de vie et de rencontre. Et mi-octobre, l'association Boulou Louaneg a pris possession du boulodrome à Penker. Vous retrouverez désormais cette nouvelle association de boules bretonnes dans les pages "vie sportive".

Cet été, LTC a expérimenté une nouvelle ligne de bus estivale, « le Fou de Bassan », qui relie Saint-Quay-Perros à Trévou-Tréguignec. Les arrêts au camping, au bourg et à Mabilies offrent aux Louannécains et aux vacanciers de nouvelles facilités de déplacement vers Trélévern, Kermaria-Sulard jusqu'aux plages de Trestel et du Royau. Un bilan succinct est présenté dans les pages "pêle mêle".

Vous trouverez dans ce bulletin, comme tous les ans, un aperçu de la vie du conseil municipal au travers des résumés des conseils. Ces derniers sont disponibles en intégralité sur le site de la commune.

L'année 2025 est passée très vite, et nous sommes à un instant privilégié où les familles aiment se retrouver pour des moments festifs et joyeux. C'est aussi pour moi l'occasion de vous souhaiter, du fond du cœur, à toutes et à tous, de bonnes fêtes de fin d'année.

J'accompagne tout particulièrement de mes pensées et de mes vœux celles et ceux d'entre nous confrontés à la solitude ou à la maladie.

Je vous souhaite une bonne et heureuse année 2026...

Le Maire  
Gervais EGault  
"War Araok Bepred"



## Notez-le : VŒUX 2026

Les vœux du Maire sont programmés  
**vendredi 9 janvier à la salle des fêtes à 18h00.**  
Tous les louannécains y sont cordialement invités.

## Finances

Nous voilà déjà en fin d'année et aussi en fin de mandat municipal.

C'est le moment de présenter la situation de Louannec par rapport aux communes du canton :

SYNTHESE 2024 par habitant	PERROS GUIREC	PLEUMEUR BODOU	TREBEURDEN	LOUANNEC	TREGASTEL	TREVOU- TREVIGNEC	SAINT- QUAY- PERROS	TRELEVERN	KERMARIA- SULARD
Nombre d'Habitants INSEE	7359	3963	3878	3198	2621	1580	1338	1269	1122
Recettes de fonctionnement	2 441 €	1 282 €	1 704 €	951 €	1 665 €	1 315 €	1 073 €	1 377 €	825 €
dont : Impôts Locaux	995 €	706 €	868 €	487 €	1 006 €	594 €	668 €	624 €	332 €
Dotat.Glob.Fonction.	187 €	274 €	196 €	167 €	200 €	269 €	75 €	199 €	217 €
Dépenses de Fonctionnement	2 087 €	953 €	1 423 €	826 €	1 280 €	996 €	874 €	1 064 €	742 €
dont : Charges de Personnel	1 136 €	506 €	588 €	509 €	657 €	468 €	493 €	451 €	263 €
Charges Financières	70 €	8 €	21 €	11 €	68 €	11 €	42 €	59 €	11 €
Fiscalité									
Foncier bâti	847 €	510 €	650 €	428 €	739 €	395 €	607 €	478 €	280 €
Foncier non bâti	10 €	26 €	10 €	18 €	17 €	12 €	15 €	18 €	36 €
Endettement :									
Encours de la dette au 31/12/N	1 337 €	183 €	1 379 €	375 €	1 999 €	639 €	1 063 €	1 193 €	443 €
Annuité de la dette	275 €	56 €	143 €	39 €	165 €	70 €	153 €	14 €	63 €
Classement en fonction du revenu imposable par habitant (1)	1	4	2	6	3	8	5	7	9

Classement en fonction du revenu imposable par habitant (1) dans l'ordre décroissant.

Je rappelle que toutes ces données proviennent des comptes de chacune des communes, et sont publiées sur le portail des finances des communes par le ministère des finances.

Je profite de cet article pour rappeler aux associations de Louannec qu'elles pourront déposer leur dossier de demande de subvention dès la fin de cette année. De la même façon, pour la participation de la commune aux voyages scolaires (collège et lycée), les demandes sont à présenter par les établissements scolaires. L'aide est affectée ensuite aux parents de Louannec.

En cette fin d'année 2025, je tiens à vous souhaiter de très Bonnes Fêtes.

L'adjoint aux Finances.

## Travaux



## Travaux au stade de foot

Les pare-ballons ont été changés cet été. La pose a été assurée par les services techniques. Les mains courantes du stade ont été remplacées cet automne.



## Le chantier de la médiathèque est terminé

Le chantier a été lancé en avril 2024. Le bâtiment a été réceptionné fin juin et la médiathèque Le CoLenn a ouvert ses portes le 13 septembre. Les espaces verts ont été finalisés fin octobre.

### Sécurisation Mabilis

Les travaux de sécurisation se sont terminés mi-novembre. Les espaces verts ont été aménagés par les services techniques.



### Une nouvelle balayeuse pour les services techniques

Une nouvelle balayeuse tractée a été livrée fin octobre. Ce modèle maniable et robuste permettra en particulier à l'équipe « espaces verts » de nettoyer plus facilement la voirie après les opérations d'entretien des massifs.

### Le boulodrome a été réceptionné

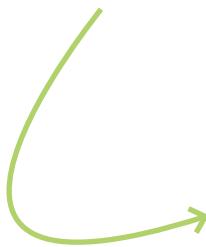
Le Péron Constructions a monté rapidement le bâtiment. Les services techniques ont aménagé l'intérieur, en réutilisant le sable récupéré lors du terrassement de la médiathèque. Ils ont également réalisé les allées de boules, et aménagé les extérieurs.

L'association « Boulou Louaneg » a organisé avec la municipalité une porte ouverte inaugurale le samedi 25 octobre.



## Rénovation au Carpont

L'entreprise SMAC est intervenue sur la salle de sport du Carpont pour changer les translucides et refaire l'étanchéité du chéneau entre les deux salles.



## Réfection des sanitaires de la garderie/centre de loisirs

Les sanitaires ont été rénovés, et les peintures ont été refaites entièrement à l'intérieur du bâtiment. Les travaux ont été réalisés par les services techniques. Des toilettes sèches ont également été installées dans la cour pour sensibiliser les enfants à la problématique de consommation d'eau.

L'adjointe aux travaux

## Cadre de vie

### Aménagement accès à la plage à Nantouar

Pour faciliter l'accès à la plage de Nantouar, les services techniques ont adapté puis installé une passerelle en aluminium. Cette passerelle se prolonge par un chemin en dalle béton pour permettre le franchissement du cordon de galets. Cet aménagement est enlevé l'hiver et sera remis au printemps.



### Continuité écologique du Gruguil

Après les travaux réalisés à Milin ar stang en 2024, LTC a remplacé, en septembre, au lieu-dit Kerisabel un ouvrage d'art pour permettre aux espèces piscicoles (truites, anguilles, lamproies...) de remonter encore plus en amont le Gruguil.

### Frelons asiatiques

Les résultats de la campagne de piégeage des frelons asiatiques ont été importants : 3 930 reines fondatrices capturées sur une période d'environ 40 à 45 jours. Il sera important de continuer l'année prochaine car c'est une espèce invasive. Les personnes intéressées par le piégeage pourront s'informer auprès du référent à la mairie vers le mois de février prochain.

**Marc Bacus, référent GDSA**

### Seconde fleur

Après la première fleur obtenue en 2022, la commune a postulé à nouveau cette année au concours des villes et villages fleuris. Suite au passage du jury fin juillet, la commune s'est vu attribuer en décembre une seconde fleur. Cela récompense et met en valeur le travail des équipes municipales pour entretenir et embellir notre cadre de vie.

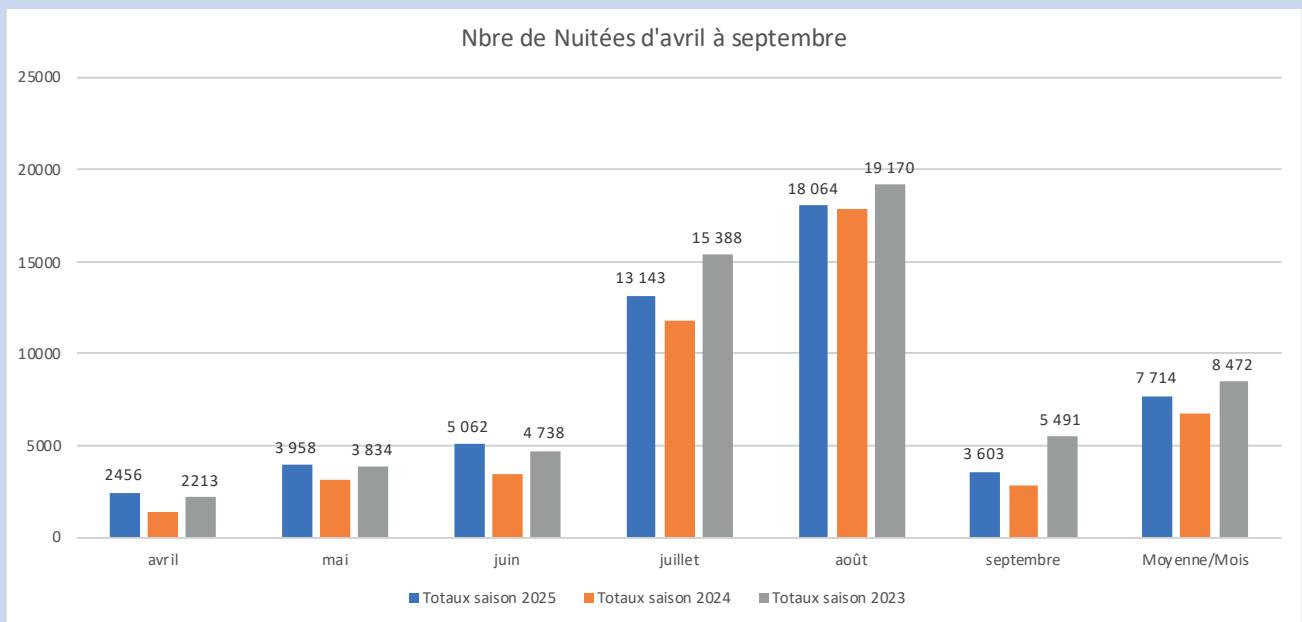


L'adjoint Cadre de vie - Environnement

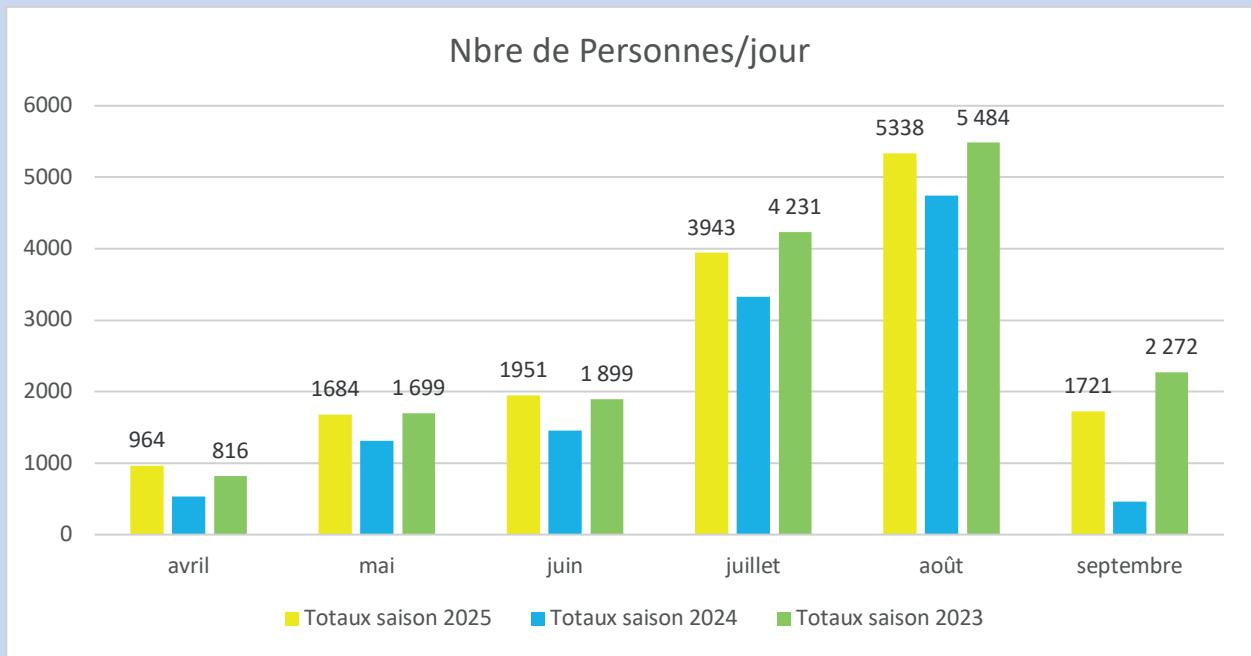
# Camping

Les années se suivent mais ne se ressemblent pas. En effet, l'année 2023 avait été une excellente année, l'année 2024 un peu moins. Et 2025 est de nouveau une bonne année.

En effet le nombre de nuitées a progressé de 14% entre 2024 et 2025, même si 2025 reste inférieur à 2023 (-9%). Mais les 3 premiers mois de la saison 2025 ont été meilleurs qu'en 2023.



Ces bons résultats se retrouvent aussi avec le nombre de personnes par jour, au camping.



Sur la fin de l'année 2025, des travaux ont été entrepris à la demande de la Préfecture pour déplacer certains mobil-homes hors du domaine maritime. Ils se termineront avant le démarrage de la saison 2026.

Pour 2026, la liste des travaux n'est pas encore arrêtée.

Les interventions du personnel communal sont facturées au camping au bénéfice du budget communal.

Notre camping a prouvé son attractivité une nouvelle fois. Un bon accueil, un bon entretien, une amélioration permanente et un personnel engagé nous l'ont permis.

Un grand merci à l'ensemble de l'équipe qui s'est investie pour les vacanciers, ainsi que le personnel des services techniques pour l'entretien et le bon fonctionnement du camping.

L'équipe Municipale

## Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

Tout au long de l'année 2025, le CCAS a poursuivi ses missions de solidarité et mené de nombreuses actions pour soutenir, informer et accompagner les habitants dans leur quotidien.

- La galette des rois à l'EHPAD Kerguen.
- Des ateliers Sommeil.
- Ateliers Prévention routière animés par la Préfecture. Cet atelier s'adressait aux plus de 60 ans et a été organisé en 2 sessions : l'une le matin de 9h30 à 12h et l'autre l'après-midi de 14h à 16h30
- Repas des anciens
- Accueil des nouveaux Louannecains
- Activités Physiques Adaptées (APA)

Suite à la conférence qui s'est tenue le 25 septembre, 3 groupes de 12 séances ont été constitués et les séances se déroulent le jeudi après-midi entre 14h et 17h à la salle du CARPONT.

**Ces ateliers pourront être prolongés jusqu'à fin juin 2026, voire reconduits à la rentrée prochaine si les personnes le souhaitent.**

- Colis de Noël

### SITE INTERNET

Le site internet du CCAS est désormais en ligne sur la page « vivre à Louannec » du site [Louannec.com](http://Louannec.com). Retrouvez en quelques clics les informations pour vous aider dans votre quotidien ainsi que l'actualité du CCAS.



Repas des anciens



Accueil des nouveaux louannécains



Activités Physique Adaptées

## SOLITREGOR, le transport solidaire : ça fonctionne

Depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2024, Le CCAS a adhéré à l'association SOLITREGOR qui propose aux Louannecains le déplacement accompagné solidaire fondé sur le bénévolat.

Début novembre nous comptons 8 chauffeurs accompagnateurs, 51 bénéficiaires et plus de 2000 kms effectués.

Dans cette association, il y a trois catégories d'adhérents :

- **Le bénéficiaire** qui recherche un mode de déplacement, et ne peut prétendre à d'autres moyens de déplacement
- **Le chauffeur accompagnateur** qui conduit les bénéficiaires vers la destination souhaitée (L'accompagnateur utilise son propre véhicule).
- **Le référent** qui reçoit la demande du bénéficiaire et recherche un accompagnateur disponible.

### Comment faire pour en bénéficier ?

- Adhérer à l'association (5€ annuel)

Prendre contact avec la mairie pour s'inscrire

- Pour chaque déplacement

1. Le bénéficiaire téléphone au référent au **06 69 75 51 32**, au minimum 48h avant le jour de déplacement souhaité.
2. Le référent confirme la prise en charge. Le bénéficiaire est averti des modalités de son déplacement accompagné.
3. Le chauffeur accompagnateur se rend au domicile du bénéficiaire et effectue le déplacement.
4. Au retour, le bénéficiaire règle à l'accompagnateur la somme qui correspond au remboursement des frais kilométriques, (trajet A/R) soit 0,35€ par kilomètre.

### Quelques règles :

- Pour les trajets de moins de 10 km, le bénéficiaire réglera la somme de 3,50 €
- Pas de déplacement dans un rayon supérieur à 80 km
- Des déplacements limités du lundi au vendredi de 9h00 à 19h00, sauf situation exceptionnelle
- Attention : l'accompagnateur Solitégor n'est pas un taxi ambulancier

**Votre référent pour Louannec est joignable au 06 69 75 51 32**

SOLITREGOR est une association Loi 1901 regroupant 15 communes.

## Recensement des personnes vulnérables

Le CCAS tient un registre nominatif des personnes vulnérables, âgées, isolées et/ou handicapées. Ce registre permet de garantir un suivi attentif en cas de crise sanitaire ou climatique (canicule, grand froid, tempête, épidémie...)

L'inscription est **gratuite et volontaire**, et peut se faire par la personne elle-même, un proche ou un professionnel de santé.

L'adjointe aux affaires sociales

## Médiathèque Le CoLenn

Après des mois de réunions et de travaux, après l'installation du mobilier et le déménagement des collections de l'ancienne bibliothèque, le CoLenn, la nouvelle médiathèque de Louannec, a ouvert ses portes au public le samedi 13 septembre 2025.

Les louannécains se sont pressés nombreux pour découvrir ce nouvel espace culturel situé en cœur de commune. Habitues de la bibliothèque ou pas, passionnés de lecture, simples curieux, ils ont empli le CoLenn pour cette journée d'ouverture en continu. 75 nouvelles inscriptions ont été enregistrées ce jour-là.

Et depuis, leur nombre ne fait que progresser, avec plus de 400 nouveaux inscrits mi-novembre alors que l'ancienne bibliothèque comptait 320 usagers actifs \* ! La médiathèque a trouvé son public. Car le CoLenn n'est pas simplement une « bibliothèque en plus grand ». Outre des collections renouvelées et diversifiées (près de 1000 nouveaux livres, notamment des documentaires et des mangas, mais aussi un important fonds de CD et de DVD et même des disques vinyles sont à la disposition du public), la médiathèque propose des jeux de société et des jeux vidéo pour jouer sur place, une écoute de musique au casque, des ordinateurs avec internet en accès libre...

Mais aussi de nombreuses assises, poufs, fauteuils, alcôves, sans compter une tisanerie pour se concocter une « eau chaude »... Tout ce qu'il faut pour se poser tranquillement et longtemps en profitant de la vue sur la nature alentour, croiser des voisins ou des inconnus et échanger autour de la meilleure façon d'avancer le puzzle participatif à disposition sur une table ou sur tout autre sujet !

La salle d'animation vient compléter cette offre et permet d'accueillir expositions, conférences et diverses animations, comme celles qui se sont tenues le 4 octobre lors de la journée de fête « Le Colenn en folie », qui a elle aussi attiré un public nombreux.

Bien entendu, les écoles, les assistantes maternelles et l'EHPAD de la commune sont des publics privilégiés de la médiathèque. Un calendrier est établi chaque trimestre afin de les recevoir régulièrement et leur permettre de participer à des accueils personnalisés, des animations sur mesure, et d'emprunter livres ou musique.



Au-delà d'un lieu de culture et de prêts de documents, c'est donc un véritable lieu de vie qui s'offre à la population. Un lieu déjà très investi par la population mais qui va peu à peu se développer grâce à l'action de l'équipe de salariées et de bénévoles ainsi que des élue.e.s qui les accompagnent.

Et au fil du temps, ce sont aussi les propositions de la population elle-même qui vont permettre à cette « maison commune » d'évoluer. En effet, le CoLenn porte dans son nom même la notion de Collaboratif et de COopération (« Co » venant du latin « cum » qui signifie « Avec », « Ensemble » ; et « Lenn » renvoyant à la fois à l'espace d'observation des oiseaux à Louannec et au verbe « Lire » en breton). Rien n'empêche d'imaginer qu'au-delà d'une programmation culturelle établie par l'équipe en place, des personnes volontaires et passionnées viendront partager leurs connaissances avec d'autres curieux.

Les possibles sont nombreux, à nous de les imaginer ensemble.

\*Un usager actif est une personne inscrite à la bibliothèque qui a effectué au moins un emprunt dans l'année écoulée.

**Sophie LOISEAU**  
**Responsable bibliothèque**



### NOUVEAU SERVICE D'AIDE AU NUMÉRIQUE

Il est désormais possible de prendre rendez-vous pour obtenir un accompagnement pour une aide technique aux démarches administratives.

L'accompagnement se fait sur un poste informatique dédié aux démarches administratives, sur des créneaux de 30 minutes par usager, le mardi après-midi de 15h à 17h à la médiathèque Le CoLenn.

**Il est obligatoire de prendre rendez-vous** en mairie au 02 96 23 20 63.

# Enfance-Jeunesse

## Une année placée sous le signe de la concertation et des projets

Avec près de 160 enfants scolarisés (50 en maternelle et 110 en primaire), le pôle Enfance-Jeunesse reste au cœur de la vie communale.

L'année 2025 a été marquée par une belle dynamique, faite de réflexions, de transitions et de nouveaux projets, toujours au service des enfants et des jeunes de la commune.

Ce travail s'est construit collectivement, grâce à l'implication des parents d'élèves, du personnel Enfance-Jeunesse, des enseignants et des élus, qui œuvrent ensemble pour offrir un cadre éducatif de qualité.

### Un PEDT renouvelé pour trois ans

La réflexion s'est poursuivie tout au long de l'année 2025 sur les orientations à prendre pour notre projet de territoire pour les années à venir. Deux axes vont être particulièrement travaillés :

- Une meilleure communication entre tous les acteurs de la communauté éducative, la gazette mise en place avant l'été en est un exemple.
- Dans une démarche d'apprentissage à la citoyenneté, volonté de rendre les jeunes, acteurs, en les impliquant davantage dans le choix des projets et de la gestion du quotidien.

Notre PEDT (Projet EDucatif de Territoire) a été validé cet automne par les instances départementales et la CAF pour une durée de trois ans. Ce partenariat est indispensable pour avoir un soutien financier. En ce sens l'amélioration de l'équipement du centre de loisirs et de l'espace jeunes est envisagée.

### Une école tournée vers l'avenir

Une réflexion est aussi engagée pour la réorganisation de la cour de l'école primaire pour répondre aux enjeux des prochaines dé-

cennies : partage de l'espace, végétalisation, plus grande perméabilisation des sols, limitation des îlots de chaleur.... Les enfants, associés à cette démarche, ont déjà formulé de nombreuses idées. Là encore, cette réflexion est menée de façon concertée avec l'équipe enseignante, le personnel communal et les élus, pour construire un projet cohérent et durable.

Le centre de Loisirs poursuit sa belle dynamique, entre 30 et 40 enfants sont accueillis par semaine, plus de 50 durant les vacances scolaires. Les ateliers et les mercredis après-midi Cap sport affichent complet. Nous en profitons pour redire toute notre gratitude pour l'investissement et la créativité de toute l'équipe enfance-jeunesse.

Fin août, Louison Le Scouarnec n'a pas souhaité renouveler son contrat avec la commune. Nous le remercions pour le travail effectué. A regret, les actions envers les adolescents ont été mises entre parenthèses, le temps de recruter un nouvel animateur jeunesse. Nous serons très heureux d'accueillir Angélique Guyomard, qui reprendra le flambeau à partir de la mi-janvier. Nous comptons sur elle pour relancer la dynamique jeunesse.

Les missions argent de poche sont toujours attractives pour les jeunes entre 14 et 18 ans, 107 missions ont été effectuées cette année, un record !

Pour finir, le city à Penker s'est enrichi d'une double tyrolienne, d'une table de ping-pong et d'un nouveau panier de basket. Des propositions formulées en leurs temps par les jeunes de commission communale, qui n'en doutons pas s'approprieront rapidement ces nouveaux équipements.

**L'adjointe aux affaires scolaires  
Le conseiller délégué à la jeunesse**

## Le centre de loisirs

La fréquentation est en légère hausse et les enfants ont pu bénéficier toute l'année de nombreuses animations, autour de différents thèmes allant de "Comment c'était avant" à "Magie et Mystères" en passant par « Tous dehors » avec une halte sur « La planète bizarre » et reprendre le « Train fantôme » pour arriver dans « L'atelier des lutines ».

La vie du centre de loisirs a donc été rythmée par des balades, des expos, des spectacles, des activités manuelles, de la cuisine, du sport, des jeux, du bricolage, des enquêtes mystères, de la danse ...

Au travers des sorties les enfants ont pu découvrir le château de la Roche-Jagu, le zooparc de Trégomeur, le parc de filets Hisse et Ho, les plages des alentours, le parc du Moulin du Duc, la ville de Lannion au travers d'un jeu de piste, Armoripark et même la boulangerie de Louannec !

Chaque mercredi, avant les vacances ou chaque fin de semaine pendant les vacances, un buffet des parents préparé par les enfants, était organisé afin d'échanger avec les familles, et proposer parfois un petit spectacle, une expo des œuvres réalisées ou une animation spécifique.



En mars, dans le cadre du Printemps des familles organisé sur le territoire, plusieurs animations étaient proposées (jardinage, bricolage, course d'orientation, sport...) pour un moment de partage avec les parents.

## Les ateliers

Un bel essor pour les ateliers thématiques proposés après l'école puisqu'ils affichent majoritairement complets pour l'année scolaire 2025/2026. Les enfants peuvent, sur plusieurs séances, et en petits groupes découvrir de nouvelles pratiques sportives, artistiques, culturelles et scientifiques.

En juin, les enfants ont pu montrer le travail réalisé lors de la « Fête des ateliers » et les parents pratiquer une activité avec leurs enfants.



## Côté sport

Les enfants peuvent faire la découverte de nombreux sports : VTT, tir à l'arc, ultimate, kinball, roller, judo, gymnastique, sports collectifs, escalade, course d'orientation, danse, boxe ... le mercredi avec le Multisports (anciennement école des sports) ou pendant les vacances scolaires avec Cap Vacances.



En 2026, Louannec accueillera la Loupentréker ! Fruit d'une collaboration des éducateurs sportifs de Penvénan, Trévou-Tréguignec, Kermaria-Sulard et Louannec elle rassemble plus de 150 enfants et leur propose de nombreux ateliers sportifs ainsi qu'une sensibilisation au handisport. Rendez-vous le 17 juin 2026 au Carpont.

La pratique sportive était également à l'honneur pour les Olympiades qui ont réuni fin juin les enfants des 3 écoles de Louannec (maternelle, élémentaire et Diwan). Malgré une chaleur écrasante ce fut une très belle journée ponctuée par un sympathique barbecue préparé par le personnel du restaurant scolaire.



Les adultes ne sont pas oubliés avec l'organisation de tournois et d'une course d'orientation, ouverte à tous, qui a permis à la centaine de concurrents de découvrir la commune, de partager un moment convivial et de repartir avec de nombreux lots offerts par les commerçants.

## La gazette, un nouveau lien avec les parents

La P'tite Gazette a fait son apparition, elle est là pour informer les familles de ce qu'il se passe à l'école, au centre de loisirs ou au restaurant scolaire, elle paraît avant chaque période de vacances. Les articles sont rédigés aussi bien par les professionnels qu'avec ou par les enfants. Vous pouvez la consulter sur le site de la commune dans la rubrique « Enfance-Jeunesse ».



**La P'tite Gazette**

Le magazine de l'école et de l'accueil de loisirs pour tenir au courant les parents

**Un coup de neuf dans les locaux !**

Cette année, les locaux et la cour de l'accueil de loisirs ont changé ! En début d'année, l'équipe technique est venue casser et creuser la cour afin d'y installer une toute nouvelle structure et en végétaliser une partie. Nous avons également travaillé de près, c'était un vrai spectacle de voir la mini pelle creuse dans le béton ! Ils ont ensuite fabriqué des passerelles avec un tronc et des rondins de bois et Fabrice, avec son équipe des espaces verts, sont venus planter des arbres et des plantes ce qui nous permet maintenant d'avoir plusieurs espaces de jeux. Ensuite en mars nous étions contents de retrouver Robert, David et Tommy qui sont venus refaire les sanitaires, peindre les locaux, installer des toilettes séparées, trouver et démonter et déposer un et fonctionnement écologique. Pendant ce temps ils fabriquaient de sanitaires et ont aussi fabriqué de nouveaux espaces de loisirs dans la bonne humeur.

La P'tite Gazette

Le magazine de l'école et de l'accueil de loisirs pour tenir au courant les parents

12

## De nouveaux visages au service enfance-jeunesse



L'année 2025 a vu l'arrivée de Mathieu sur le poste de cuisinier au restaurant scolaire. Les repas sont constitués majoritairement de produit bio et locaux et de nouvelles saveurs sont régulièrement proposées aux enfants. Pour la semaine du goût, en octobre, un voyage gastronomique leur a fait découvrir les spécialités de différentes régions... Le Nord, le Sud-Ouest, la Provence et les Dom-Tom.



Autre nouveauté, la présence de Rayley, stagiaire BPJEP (Brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport) option ASEC (animation socio-éducative et culturelle) en alternance depuis fin octobre et jusqu'en septembre 2026.



Mi-janvier, Angélique Guyomard rejoindra l'équipe pour prendre en charge en particulier l'espace jeunes.

**Yoëlle SIMON, responsable enfance-jeunesse**  
**Noémie CHAUVIN, responsable du centre de loisirs**  
**Pierre GUILLOU, animateur sportif**

## ECOLE - Inscriptions rentrée 2026 :

Le rectorat décideant des fermetures de classe en février-mars, il est important d'avoir le maximum d'enfants inscrits avant cette échéance. Aussi, les parents d'enfants nés en 2023 (futurs PS) sont invités dès maintenant à se rendre en mairie munis de leur livret de famille et d'un justificatif de domicile pour une pré-inscription. L'inscription définitive se fera ensuite auprès de la Directrice sur rendez-vous.

# Espace JEUNES Louannec

Aux heures d'ouverture de l'Espace Jeunes, situé Cité Carrouar, les jeunes âgés de 11 ans et plus ont pu se retrouver pour partager de bons moments : Soirée Pizza/film d'horreur, tournois Mario Kart, Loup-Garou, jeux de société, soirée raclette, tournoi de baby-foot, atelier cuisine... mais aussi pour des projets en extérieur : Virtual Room de St Brieuc, spectacle au Carré Magique, Jump Park à Brest, Bowling et Laser Game de Lannion.



Ils s'engagent aussi dans la vie de la commune avec la distribution des colis de Noël à l'EPHAD, le ramassage des déchets sur les plages...



Au-delà d'un espace d'accueil et de proposition de sorties ou d'activités, l'Espace Jeunes accompagne les ados dans la réalisation de leurs projets... donc, si vous avez des idées, des envies, surtout n'hésitez pas !

L'Espace Jeunes va rouvrir à la mi-janvier avec l'arrivée d'Angélique Guyomard, nouvelle animatrice jeunesse.

## Commission Communale des Jeunes (CCJ)

**Pour tous les jeunes de 10 à 15 ans.**

N'hésitez pas à participer ! Pour te renseigner :

[jeunesse-louannec@orange.fr](mailto:jeunesse-louannec@orange.fr) / 07.85.55.86.85

[animations-louannec@orange.fr](mailto:animations-louannec@orange.fr) / 06.73.39.22.16

# Résumés des Conseils Municipaux

**Les comptes-rendus sont également disponibles en intégralité sur le site web de la commune.**

## Conseil du 18 décembre 2024

### ⌚ TARIFS COMMUNAUX 2025

Marc BACUS présente les tarifs 2025 proposés par la commission des Finances. Une augmentation générale de 1,2 % est prévue conformément à la variation du taux de l'ICPH sur les 12 derniers mois.

Pour les tarifs périscolaires, la CAF préconise une tarification selon les modalités suivantes :

- Tarif maximal de 0,87 € / heure pour les familles avec un QF inférieur ou égal à 599 €
- Tarif maximal de 2,33 € / heure pour les familles avec un QF égal ou supérieur à 1 409 €

Pour les tarifs extrascolaires, la CAF préconise une tarification selon les modalités suivantes :

- Tarif maximal de 6,98 € / jour pour les familles avec un QF inférieur ou égal à 599 €
- Tarif maximal de 18,60 € / jour pour les familles avec un QF égal ou supérieur à 1 409 €

Le Conseil Municipal, à l'unanimité valide les tarifs communaux 2025.

### ⌚ TARIFS CAMPING 2025

Marc BACUS présente les tarifs 2025 proposés par la commission des Finances. Une augmentation générale de 1,2 % est prévue conformément à la variation du taux de l'ICPH sur les 12 derniers mois.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, valide les tarifs du Camping Municipal 2025.

### ⌚ Convention de mise à disposition du minibus

Le minibus acquis par la commune nécessite une convention pour être mis à disposition d'associations ou de collectivités. Le Conseil Municipal à 22 voix pour et 1 abstention valide la convention proposée.

### ⌚ Espace Culturel – Géothermie

Suite l'abandon du projet de réseau de chaleur, une étude complémentaire, d'un coût HT de 1 790 €, a été commandée au bureau d'études thermique EICE pour la Géothermie.

La plus-value est de 26 222.88 € HT dont 16 999.36 € pour les sondes géothermiques. La subvention Fond Chaleur de l'ADEME s'élèverait à 11 000 €, ce qui fait un reste à charge à la commune de 15 222.88 €.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, valide le chauffage par géothermie et sollicite la subvention.

### ⌚ Espace Culturel – Attribution des lots 14 et 15 – Demande de subvention DRAC

Suite à la consultation, 2 entreprises ont répondu au lot 14 – Multimédia- et 8 entreprises ont répondu au lot 15 – Mobilier. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, attribue le lot 14 – Multimédia à l'entreprise AXE INFO de Lannion (22) pour un coût HT de 19 455.68 € avec PSE, le lot 15 – Mobilier à l'entreprise CHOUCHEÑE du Méné (22) pour un coût HT de 80 995.55 € avec PSE et sollicite la Dotation Générale de Décentralisation auprès de la DRAC pour l'équipement informatique et le mobilier à hauteur de 20 %.

### ⌚ Espace Culturel – Choix du nom

Suite aux propositions, la Commission Espace Culturel propose le nom « Le CoLenn » pour son originalité, sa singularité, son rappel identitaire et son double sens. Le Conseil Municipal valide à 22 voix pour et 1 contre.

### ⌚ Rénovation du stade – Demande de DSIL 2025

La commission Stade a défini le programme des travaux. Le Conseil Municipal, par 20 voix pour et 3 abstentions valide le programme, sollicite la DSIL 2025 pour 150 000 €.

### ⌚ Travaux à la Garderie – Demande de subvention CAF

Le projet consiste en la rénovation complète des sanitaires, la réfection des peintures, le renouvellement du mobilier, l'aménagement d'espaces d'activités. Les travaux et les équipements peuvent être subventionnés par la CAF à hauteur de 60 %.

Plan de financement :

	Devis HT	Financement CAF	Financement commune
Achat mobilier	10 630.00€	6 378.00€	4 252.00€
Fournitures travaux	16 183.23€	9 709.94€	6 473.29€
Main d'œuvre	11 668.80€	7 001.28€	4 667.52€
<b>Total général</b>	<b>38482.03€</b>	<b>23 089.22€</b>	<b>15 482.81€</b>

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, valide le projet d'aménagement et le plan de financement, et sollicite une subvention CAF.

### ⌚ S.D.E. – Actualisation Effacement RD 38

L'estimation des travaux d'effacement de la RD 38 a été actualisée.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve :

- le projet d'effacement des réseaux basse tension « RD 38 » à LOUANNEC présenté par le SDE pour un montant estimatif de 155 000,00 € T.T.C. La participation de la commune s'élève à 51 666,67 €.
- le projet d'aménagement de l'éclairage public « RD 38 » à LOUANNEC présenté par le SDE pour un montant estimatif de 68 000,00 € T.T.C. La participation de la commune s'élève à 40 925,92 €.
- le projet de construction d'Infrastructures de télécommunications présenté par le SDE pour un montant estimatif de 45 000,00 € TTC. La participation de la commune s'élève à 45 000,00 €.

### ⌚ Cession délaissé SCI écrin de Granit

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de vendre à la SCI « Écrin de Granit » le délaissé communal, d'une contenance de 130 centiares, jouxtant sa propriété au prix de 10 € le m<sup>2</sup>, soit un prix total de 1 300 €.

### ⌚ Garantie d'emprunt BSB

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, valide la demande de garantie d'emprunt du bailleur social BSB pour des travaux de rénovation et de réhabilitation thermique de 6 logements « Résidence du Clos des Chênes pour un montant de 114 000 €.

### ⌚ Commune Touristique

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, demande à Monsieur le Préfet d'accorder à la Commune de Louannec le label « Commune Touristique ».

### ⌚ Plan Communal de Sauvegarde

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, valide le Plan Communal de Sauvegarde présenté.

### ⌚ Plan de Mobilité LTC

Le Conseil Municipal, donne un avis favorable au Plan de Mobilité de LTC.

## ❸ Informations du Maire

Signature avec le groupe SACPA d'un marché de prestations de services de fourrière animale, d'un montant annuel TTC de 3 020,20 €.

# Conseil du 26 février 2025

## ❸ Subventions 2025

Marc BACUS, adjoint aux finances, présente les demandes de subventions.

Section « sports » : ne prennent pas part au vote les membres d'associations : Régis ESNAUT et Dominique COLAS. Le Conseil Municipal décide d'allouer, à l'unanimité, un total de 13152 €.

Section « Loisirs – culturels » : ne prennent pas part au vote les membres d'associations : Émilie ZEGGANE, Mickaël ALLAIN, Dominique GANNAT, Marie-Paule RICHARD, Dany PAGE, Marie-Christine ZUINGHEDAU, Karine LEGENDRE. Le Conseil Municipal décide d'allouer, à l'unanimité, un total de 2053 €.

Section « Écoles » :

Le Conseil Municipal décide d'allouer, à l'unanimité, les subventions suivantes : VOYAGES CULTURELS en Secondaire / élève : 60 €, APPRENTISSAGE / apprenti ou alternant : 175 €.

Section « Associations diverses » : le Conseil Municipal, décide d'allouer, à l'unanimité, un total de 1155 €.

Participation obligatoire aux frais de scolarité des enfants de Louannec : le Conseil Municipal, par 22 voix pour et 1 abstention fixe le coût de fonctionnement d'un élève de l'école élémentaire à 400 € et de l'école maternelle à 1 287,00 € et affecte la somme de 5 548€ à l'école DIWAN de Louannec, ainsi qu'une subvention exceptionnelle pour les travaux d'aménagement de la cour de 1 500 €.

## ❸ Personnel communal – Contractuels et saisonniers 2025

Le Maire présente les besoins estimés pour l'encadrement au centre de loisirs et des activités CAP en personnel sur l'année 2025 ainsi que les besoins estimés en personnel saisonnier pour la saison 2025. Pour le camping, c'est un total de 10 postes qui sont ouverts. Pour les services techniques, c'est un total de 3

postes. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de recruter des contractuels pour faire face aux besoins saisonniers.

## ❸ Saisine CDPNAF – PC n° 022134 24 C0033

Le Maire présente la demande de permis de construire dans le lotissement Les Hauts de Kernu (lot n° 9), sur les parcelles cadastrées section C numéros 2337. Le Conseil Municipal est favorable, par 20 voix pour, 2 contre et 1 abstention.

## ❸ Dénomination et numérotation du lotissement « Les Hauts de Kernu III »

Pour la numérotation du lotissement « Les Hauts de Kernu III » le Maire propose de rester dans la continuité de la rue, soit la rue « Hauts de Kernu », et de poursuivre la numérotation jusqu'à 25 du côté impair et jusqu'à 30 du côté pair. Le Conseil Municipal approuve par 20 voix pour, 3 abstentions.

## ❸ Bibliothèque : désherbage des documents

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise le déclassement des documents en surnombre.

## ❸ Missions Argent de Poche

Le Conseil Municipal, par 22 voix et 1 abstention, approuve le renouvellement du dispositif « Missions Argent de Poche » pour 2025 ; alloue un budget de 1 800 € pour 120 missions.

## ❸ Informations du Maire

Espace culturel : avenant n° 2 du lot n° 13 – Électricité - concernant diverses modifications et rajout d'une alarme anti intrusion, pour un montant HT de 1 792,45 €.

# Conseil du 2 avril 2025

## ❸ Comptes Financiers Uniques 2024

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, le Maire n'ayant pas pris part au vote, approuve le Compte Financier Unique 2024.

Budget COMMUNE	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	2 691 020.90	3 092 146.38
<b>Excédent de fonctionnement</b>		<b>401 125.48</b>
Investissement	2 634 638.02	2 344 399.57
<b>Déficit d'investissement</b>	<b>290 238.45</b>	
<b>Résultat cumulé clôture 2024</b>		<b>110 887.03</b>

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, le Maire n'ayant pas pris part au vote, approuve le Compte Financier Unique du budget Camping 2024.

Budget CAMPING	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	860 938.04	935 567.39
<b>Excédent de fonctionnement</b>		<b>74 629.35</b>
Investissement	290 362.48	393 505.64
<b>Excédent d'investissement</b>		<b>103 143.16</b>
<b>Résultat cumulé clôture 2024</b>		<b>177 772.51</b>

Le Conseil Municipal, par 18 voix pour et 3 abstentions, le Maire n'ayant pas pris part au vote, approuve le Compte Financier Unique du budget lotissement « Les Hauts du Stivel » 2024.

## ❸ Affectations des résultats

Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'il convient conformément aux nomenclatures M57 et M4 d'affecter les résultats 2024 des budgets de la Commune et du Camping Municipal.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de couvrir le besoin de financement et de porter l'excédent de fonctionnement au compte 1068, soit la somme de 401 124.48 euros.

CAMPING :

le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de reporter l'excédent de fonctionnement en section de fonctionnement et d'inscrire au compte 002, la somme de 74 629.35 euros.

## ❸ Vote des taux

Le Maire propose de ne pas augmenter les taux. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de voter les taux d'imposition 2025 comme suit : Taxe foncière (bâti) 38,07 %, Taxe foncière (non bâti) 67,30 %, Taxe d'habitation 14,48 %.

## ⌚ Budgets primitifs 2025

Monsieur Marc BACUS, adjoint aux finances, présente les budgets primitifs 2025 :

Budget : COMMUNE	Budget 2024	Budget primitif 2025
<b>Section de fonctionnement</b>		
Recettes	2 948 352.00	3 265 748.00
Dépenses	2 948 352.00	3 265 748.00
<b>Section d'investissement</b>		
Recettes	3 619 461.79	4 133 909.48
Dépenses	3 619 461.79	4 133 909.48

Le Conseil Municipal, par 1 voix contre et 2 abstentions vote le Budget Primitif 2025 de la Commune.

Budget : CAMPING	Budget 2024	Budget primitif 2025
<b>Section de fonctionnement</b>		
Recettes	978 964.00	760 338.35
Dépenses	978 964.00	760 338.35
<b>Section d'investissement</b>		
Recettes	667 535.05	177 576.16
Dépenses	667 535.05	177 576.16

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, vote le Budget Primitif 2025 du Camping.

Budget : LOTISSEMENT LE STIVEL	Budget 2024	Budget primitif 2025
<b>Section de fonctionnement</b>		
Recettes	135 814.20	122 419.26
Dépenses	135 814.20	122 419.26
<b>Section d'investissement</b>		
Recettes	111 000.00	30 813.20
Dépenses	111 000.00	30 813.20

Le Conseil Municipal, par 20 voix pour et 3 abstentions vote le Budget Primitif 2025 du Lotissement Les Hauts du Stivel.

## ⌚ Emprunt 2025

Le Maire rappelle la nécessité de réaliser un emprunt de 600 000 € pour la construction de l'Espace Culturel. A l'origine du projet il était prévu un emprunt de 800 000 €, pour un coût total de

2 000 000 €.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de souscrire un emprunt auprès du Crédit Agricole selon les conditions :

- Montant	:	600 000 €
- Durée	:	300 mois
- Périodicité	:	Trimestrielle
- Taux fixe	:	3.68 %
- Remboursement	:	Amortissement constant
- Frais & commissions	:	600.00 € (0.10 % du montant du financement)

## ⌚ Médiathèque – Choix du mobilier et demande de DGD

Le Maire rappelle le budget prévu pour le mobilier de l'espace culturel : 150 000 € HT et que la première partie du mobilier dit « sur mesure » a été attribué à l'entreprise CHOUCHEÑE pour un coût HT de 80 995.55 €. Une seconde consultation a été lancée pour le reste du mobilier dit « classique », comprenant les étagères, les tables, les assises, et petits mobiliers divers.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de retenir l'entreprise IDM de Nantes pour la fourniture du mobilier dit « classique » de l'espace culturel pour un coût HT de 62 622.89 €. Et sollicite la Dotation Générale de Décentralisation pour l'acquisition du mobilier pour un montant de 12 524.58 €.

## ⌚ Médiathèque – Fonds documentaire et demande de DGD

Le Maire explique la nécessité d'acquérir un fonds documentaire (livres, CD, DVD, jeux vidéo ...) pour la future Médiathèque. Les collections sont renouvelées régulièrement et la BCA fournit également un fonds de roulement. Ce fonds exceptionnel, considérant l'agrandissement de la surface, le recrutement d'une responsable et l'extension des horaires, peut bénéficier d'une participation de la DRAC.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'acquérir un fonds documentaire pour la nouvelle Médiathèque à hauteur de 19 000 € HT. Et sollicite la Dotation Générale de Décentralisation pour l'acquisition de documents tout support pour un montant de 3800€.

## ⌚ Camping Municipal – Tarifs divers

Marc BACUS, adjoint aux finances, présente les tarifs divers 2025 pour le Camping Municipal.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, valide les tarifs présentés.

# Conseil du 26 mai 2025

## ⌚ Personnel contractuel – Contrat d'Engagement Éducatif

Le Maire propose de recruter le personnel du Centre de Loisirs, pour les vacances scolaires uniquement, sous contrat d'engagement éducatif. Le Conseil Municipal approuve, par 19 voix pour et 3 abstentions, et décide de fixer la rémunération à 75 € brut par jour.

## ⌚ Frais de mission

Le Maire propose d'actualiser les indemnités forfaitaires de déplacement, conformément à l'arrêté du 20 septembre 2023 : hébergement : 90 €, déjeuner : 20 €, dîner 20 €, indemnités kilométriques : selon tarif en vigueur et trajet le plus court sur Google maps.

Catégorie (puissance fiscale du véhicule)	Jusqu'à 2 000 Km	De 2 001 à 10 000 Km	Après 10 000 Km
Véhicule de 5 CV et moins	0,32 €	0,40 €	0,23 €
Véhicule de 6 et 7 CV	0,41 €	0,51 €	0,30 €
Véhicule de 8 CV et plus	0,45 €	0,55 €	0,32 €

Motocyclette (cylindrée supérieure à 125 cm3) 0,15 € / km  
VéloMOTEUR et autre véhicule à moteur (cylindrée de 50 à 125 cm3) 0,12 € / km

Ces indemnités de mission peuvent être versées au personnel communal, aux élus municipaux et aux bénévoles de la Médiathèque, dans le cadre de leurs fonctions et après obtention d'un ordre de mission.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve les indemnités forfaitaires de déplacement comme ci-dessus.

## ⌚ Jeux extérieurs

Trois entreprises pour l'aménagement de jeux extérieurs dans le bassin de Penker ont été sollicitées. Après étude des équipements et des devis, le Conseil Municipal, par 17 voix pour et 5 abstentions, propose de retenir l'entreprise SYNCHRONICITY pour un coût HT de 18 417.60 €. La fourniture des matériaux pour le bac de réception (rondins + gravillons normés) s'élève à 12 220 €, soit un coût total HT de 30 637,20 €.

L'aménagement proposé comprend une double tyrolienne, une table de ping pong et un panier de basket.

## ⌚ Travaux Syndicat Départemental d'Énergie des Côtes d'Armor (SDE)

### Rénovation foyer 0114

Le Maire présente l'étude du S.D.E. pour la rénovation du foyer 0114 Résidence Gwel ar Mor, pour un montant estimatif de 2 332,80 € TTC. La commune versera une subvention d'équipement de 1 404.00 € au SDE.

### Rénovation foyers M319-367

Le Maire présente l'étude du S.D.E. pour la rénovation des lanternes des foyers M319-367 – Route du Croajou pour un montant estimatif de 2 332,80 € TTC. La commune versera une subvention

d'équipement de 1 404.00 € au SDE.

#### Dépose éclairage public

Le Maire présente l'étude du S.D.E. pour la dépose de l'éclairage public Rue des Feux du Large, pour un montant estimatif de 1 645,00 € TTC. La commune versera une subvention d'équipement de 990.04 € au SDE.

#### Mise en sécurité « Rue des Granites »

Le Maire présente l'étude du S.D.E. pour la remise en état du câblage des bornes de F1/1275 à F1/1191 – Rue des Granites, pour un montant estimatif de 3 888,00 € TTC. La commune versera une subvention d'équipement de 2 340.00 € au SDE.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve les projets présentés par le Syndicat Départemental d'Énergie des Côtes d'Armor.

#### ⌚ COOPALIS – Garanties d'emprunts

COOPALIS construit 4 maisons à Mabiliès et 12 appartements à Goas Queo en location-accession.

Le principe de la Location-Accession prévoit dans un premier temps la mise en place d'un « crédit promoteur » sur 30 ans, qui finance l'opération agréée et qui permet de couvrir la période de construction et la période locative. Dans un second temps, ce prêt est substitué à chaque levée d'option par un prêt conventionné contracté par chaque accédant.

Le PSLA « Crédit Promoteur » est adossé en financement au Livret A et prévoit la garantie de la collectivité.

Pour ces 2 opérations et en vue d'obtenir son financement auprès du Crédit Agricole, COOPALIS sollicite la garantie de la commune de Louannec à hauteur 50 % des emprunts suivants :

Type de prêt	EMPRUNT	
	Emprunté	Garantie par la Commune – 50%
P.S.L.A. Les jardins de Mabiliès	904 001 €	452 000,50 €
P.S.L.A. Les terrasses de Kerguen	2 031 010 €	1 015 505,00 €

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, valide les présentes garanties aux conditions fixées.

## Conseil du 25 juin 2025

#### ⌚ Aménagement de sécurité à Mabiliès : Choix des entreprises

Le projet a fait l'objet d'un accord au titre de la DETR 2025 pour un montant de 39 411 €.

L'estimatif des travaux a été réactualisé en mai 2025 comme suit : lot 1 – Voirie : 130 847,60 € HT, lot 2 – Espaces verts : 4 282,00 € HT.

Après analyse des offres par le maître d'oeuvre, A'DAO Urbanisme, la commission des marchés publics s'est réunie ce jour pour l'attribution des lots.

Lot 1 – Voirie : 3 offres reçues (COLAS, EIFFAGE, EUROVIA)

L'offre la mieux-disante a été émise par l'entreprise EIFFAGE pour un montant HT de 135 398,70 €.

Lot 2 – Espaces verts : 1 offre reçue (ID VERDE)

L'offre d'ID VERDE s'élève à 4 860,24 € HT.

Considérant l'offre du lot n° 1 supérieure à l'estimatif et les crédits inscrits au budget, le Maire propose d'attribuer le lot n° 1 à l'entreprise EIFFAGE et de conserver le lot n° 2 en régie.

Le Conseil Municipal, approuve à l'unanimité.

#### ⌚ Stade - changement de la main courante avec grilles

Le Maire rappelle que les pare-ballons ont été changés mais la main-courante devient dangereuse, son changement ne peut pas attendre la reconstruction des vestiaires.

Le Maire propose de changer la main courante côtés nord, est et 10 m à l'ouest, il n'y en a pas au sud et pour le reste côté est, il est préférable d'attendre les travaux des vestiaires, soit un linéaire

#### ⌚ Délimitation des Périmètres des Abords

Le Maire présente la modification de la zone de servitude de protection des abords du Manoir de Pont Couënnec, classé Monument Historique. Actuellement il s'agit d'un rayon de 500 m autour du bâtiment. Depuis la loi n° 2016-925 du 7 juillet 2016, le périmètre peut être restreint en prenant uniquement en compte les ensembles bâtis présentant un intérêt dans l'approche et la découverte du monument historique et participant à la qualité des abords de l'édifice.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, émet un avis favorable à ce nouveau périmètre de délimitation des Périmètre des Abords.

#### ⌚ Informations du Maire sur ses délégations

##### Décision 2025-003

Espace culturel : remplacement du béton quartzé par du Flotex, entraînant une modification de l'isolant.

Le Maire a validé l'avenant n° 2 du lot n° 9 – *Revêtements de sols souples – Faïence – Carrelage*, pour un montant de -1 829.50 € HT et l'avenant n° 2 du lot n° 12 – *Plomberie – Chauffage – Ventilation* – pour un montant de 2 454.50 € HT.

##### Décision 2025-004

Considérant la nécessité de réaliser un audit pour renégocier les contrats d'assurances communales.

Le Maire a validé le devis de ED Consultants de Ploudalmézeau pour un montant HT de 2 250 €, soit 2 700 € TTC.

##### Décision 2025-005

Enseigne de l'espace culturel : le Maire a validé le devis de la SARL ARTEFACT METAL de Rospez pour un montant HT de 5 093 €, soit 6 111,60 € TTC.

##### Décision 2025-006

Espace culturel : Le Maire a validé l'avenant n° 3 du lot n° 13 – Électricité - pour le raccordement au coffret électrique et à la fibre, pour un montant HT de 2 327,78 €.

##### Décision 2025-007

Le Maire a effectué un virement de crédits de 1 287 € du chapitre 011 (compte 618) au chapitre 014 (compte 7391112) afin de permettre l'imputation au 7391112 du dégrèvement de la THLV.

de 135 ml.

2 devis ont été reçus, l'entreprise mieux-disante est la société SCLA de Josselin, pour un montant HT de 22 492,14 €. La prestation comprend l'enlèvement et l'évacuation de la main courante existante, la fourniture et la pose d'une main courante avec remplissage grilles en acier galvanisé.

Le Maire propose de valider le devis de l'entreprise SCLA et de demander une subvention à la FFF au titre du FAFA (Fonds d'Aide au Football Amateur). Le montant de la subvention peut atteindre 50 % du HT avec un maximum de 10 000 €.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité.

#### ⌚ Acquisitions et vente de matériel technique

Suite à l'obsolescence de la balayeuse, un contrat est en cours avec la ville de Perros pour un passage mensuel d'une balayeuse avec chauffeur. Cela permet d'entretenir les grands axes, mais il y a nécessité d'adapter le matériel des services techniques.

Le Maire propose d'acquérir une balayeuse tractée avec une reprise sur la tondeuse Ferrari qui n'est pas assez puissante pour l'usage projeté. Pour le Camping il propose l'acquisition d'une tondeuse, la dépense est inscrite au budget pour 40 000 € HT.

La Commission Marchés Publics réunis ce jour propose de retenir, parmi les 3 offres reçues, celle de l'entreprise Espace Emeraude pour un montant HT de 31 556,00 €, soit un montant TTC de 41 167,20 €.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, valide la proposition d'Espace

Emeraude : tracteur ISEKI pour 29 500,00 € HT (budget Camping), balayeuse Cochet pour 18 556,00 € HT (budget Commune), reprise tondeuse Ferrari pour 16 500,00 € (budget Commune).

## ⌚ Camping : choix de l'entreprise de Gardiennage

Le Maire propose de choisir une entreprise de gardiennage pour le camping municipal du 6 juillet au 31 août, de 22h30 à 6h00, avec accompagnement d'un chien.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, valide la proposition de la société Alpha Protection de Caouënnec-Lanvézéac pour un montant HT de 12 397,50 €.

## ⌚ Acquisition de terrain – Aménagement de Mabiliès

Dans le cadre de l'aménagement de sécurisation du quartier de Mabiliès, il convient d'acquérir une portion de terrain à l'entreprise FORHOME afin de permettre l'implantation du quai bus. La superficie est estimée à 50 m. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, valide l'acquisition d'une portion de terrain au prix de 20 € le m<sup>2</sup>.

## ⌚ Subvention pour le Fête Vénitienne

Le Maire présente la demande du Comité de la Rade pour un sponsoring de 250 € par le Camping Municipal pour la Fête Vénitienne à Perros-Guirec le 12 août 2025. Le Conseil Municipal, par 22 voix pour et 1 abstention vote un sponsoring de 250 €.

## ⌚ Informations du Maire

### Décision 2025-008 : Espace culturel – Lot n° 15 bis

Le Maire a validé l'avenant n° 1 concernant la fourniture du mobi-

lier de l'Espace Culturel, pour un montant HT de - 1 438,63 €.

### Décision 2025-010 : Espace culturel – Lot n° 15 – Mobilier

Le Maire a validé l'avenant n° 1 concernant l'installation de garde-corps sur les gradins et la confection de coussins et tablettes, pour un montant HT de 5 699,16 €.

### Décision 2025-011 : Espace culturel – Lot n° 3 – Charpente – Ossature bois – Bardage – Serrurerie

Le Maire a validé l'avenant n° 2 d'un montant HT de - 4 148,75 €, concernant les travaux cités ci-dessous :

Moins-value signalétique : - 4 816,62 €

Plus-value habillage des portes : 667,87 €

## ⌚ SDE : Rénovation foyer D495 – Rue Kernasplet

Le Maire présente l'étude du S.D.E. pour la rénovation de la lanterne du foyer D495 – Rue Kernasplet (luminaire cassé) pour un montant estimatif de 972,00 € TTC. La commune versera une subvention d'équipement de 585,00 € au SDE.

## ⌚ Motion de soutien « Le TGV dans le Trégor »

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, demande à la SNCF de maintenir une desserte TGV régulière directe vers le Trégor, et soutient le Comité de défense de la desserte ferroviaire du Trégor qui se mobilise depuis plus de 40 ans.

# Conseil du 10 septembre 2025

## ⌚ PLUi-H – consultation des communes

Le conseil communautaire de Lannion-Trégor Communauté a arrêté le PLUi-H par une délibération du 24 Juin 2025. Les communes membres de Lannion-Trégor Communauté sont invitées à donner un avis sur le projet de PLUi-H arrêté.

Le Maire présente une synthèse du PLUi-H et des particularités de la commune de LOUANNEC.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide, par 20 voix pour et 3 contre, d'émettre un avis favorable au projet de PLUi-H avec les observations suivantes :

### Règlement graphique :

- Emplacements Réservés : Il est demandé de supprimer l'Emplacement Réservé n°2 (route de Tréguier). Par ailleurs, le bénéficiaire de l'Emplacement Réservé n°5 (longe la RD 38 - route de Lannion) est à modifier : Il s'agit du Département des Côtes d'Armor et non de la commune de Louannec. Enfin, le libellé de l'Emplacement Réservé n°1 doit être modifié par cheminement piéton (entre la rue des Mouettes et la rue des Goémonniers).
- Zones humides : Rajouter la zone humide dans le lotissement « Les Hauts du Stivel ».
- OAP n° 1 – route de Kernu : Rajouter l'obligation de 5 logements sociaux.
- Prescription : Il est demandé d'enlever la marge de recul de la RD6 en zone UN, étant située en zone urbaine.

### Annexes :

- Plan SUP : Le débord Périmètre Délimité des Abords du manoir Pont-Couennec est à supprimer, ce dernier n'existant pas juridiquement.

## ⌚ Maison de Santé Pluriprofessionnelle

Après plusieurs années de recherches, sans résultat, et de réflexion sur le développement de l'offre, le Maire propose de s'engager vers l'aménagement d'une Maison de Santé Pluriprofessionnel dans l'aile est de l'école maternelle, ce qui permettrait d'accueillir plusieurs praticiens. La Commune de Louannec est classée en zone de vigilance par l'ARS et à ce titre elle ne bénéficie d'aucune subvention pour les travaux.

Pour rappel, l'école a été construite pour accueillir 120 élèves dans 4 classes, elle en accueille cette année 50 dans 2 classes. La

configuration actuelle de l'école maternelle permet d'isoler l'aile ouest et d'y aménager 4 à 6 cabinets, 2 salles d'attente, un accueil, une salle commune, des sanitaires et un local ménage, en limitant le coût et les travaux. L'accès serait totalement indépendant et plusieurs parkings sont à proximité.

Les médecins rencontrés sont favorables à un loyer incluant toutes les charges de fonctionnement liées au bâtiment (électricité, ménage, ...).

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de solliciter un maître d'œuvre pour un avant-projet comprenant les plans d'aménagement avec extension possible et l'estimation des travaux.

## ⌚ Participation au SDIS

Le Conseil d'Administration du SDIS a validé le 11 avril, la création d'un fonds de concours communal volontariste sur la base d'1,50 € par habitant qui portera sur les exercices 2025 et 2026, afin d'enrayer le vieillissement du parc roulant.

Le SDIS propose la signature d'une convention de partenariat pour le financement du parc roulant.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de verser une participation au SDIS pour le renouvellement de son parc roulant, de 5 227,50 € / an, en 2025 et 2026.

## ⌚ SDE – Rénovation foyer E0087/E0088

Le Maire présente l'étude du S.D.E. pour la rénovation de la lanterne du foyer E0087/E0088 – Route de Kernu (luminaire cassé) pour un montant estimatif de 2 060,64 € TTC. La commune versera une subvention d'équipement de 1 240,20 € au SDE. Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité.

## ⌚ SDE – Révision statutaire

Par délibération de son comité syndical du 11 juillet 2025, le SDE22 a décidé de mettre en œuvre une réforme statutaire au regard des évolutions législatives et réglementaires, pour permettre une meilleure compréhension du fonctionnement et des compétences du SDE22 de la part de ses adhérents.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'approuver ce projet de statuts et annexes étant précisé que les modifications ne portent que sur le cadre statutaire réécrit. Les compétences transférées ou non par les communes ou EPCI, restent identiques.

## ❸ Animateur jeunesse

L'animateur jeunesse a fini son contrat le 31 août et n'a pas souhaité le renouveler. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de recruter un nouvel adjoint d'animation contractuel d'un an dès que possible.

## ❸ Annulation du titre Camping n° 2025-31

La commune a acheté un mobil-home sur le camping municipal à Monsieur JAN pour la somme de 2 500 €. Le propriétaire ayant été dans l'incapacité d'utiliser son mobil-home pour l'année 2025, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'annuler le titre n° 31 pour un montant de 2 887,00 €.

## ❸ Informations du Maire sur ses délégations

Décision n° 2025-012 : Acquisition d'un mobil-home à Monsieur JAN pour 2 500 €

Décision n° 2025-013 : Espace culturel - Lot 11 Béton - Avenant n°

2 pour 470 € HT (vernissage sur béton dans les sanitaires)

Décision n° 2025-014 : Virement de crédits de 500 € du chapitre 011 - charges à caractère général - au chapitre 67 - charges exceptionnelles

Décision n° 2025-015 : Espace culturel - Lot 14 Multimédia - Avenants n° 1 et 2 pour 1 055,50 € HT (Projecteur courte focale + TV d'accueil)

## ❸ Subvention voyage scolaire - Classe de CP

Émilie ZEGGANE présente une demande de subvention pour un voyage scolaire de la classe CP (18 élèves) à Trémargat, 3 jours du 8 au 10 octobre. Le financement proposé se compose d'1/3 Commune - 1/3 CAEL - 1/3 Famille, soit un coût pour la commune de 1 540 €.

Le Conseil Municipal, par 22 voix pour et 1 abstention décide d'alouer une subvention de 1 540 € à l'école de Louannec.

# Conseil du 5 novembre 2025

## ❸ SDE « Programmation Fonds Vert »

### Rénovation de foyers d'éclairage public

Dans le cadre du programme Fonds Vert, le SDE priorise la rénovation des lanternes de plus de 35 ans et les foyers responsables de la pollution lumineuse.

Un premier lot de 99 foyers a été identifiés sur Louannec. Le montant estimatif est de 69 500,00 € TTC, la participation communale est de 31 103,39 €.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité ce projet.

Un second lot de 21 foyers a été identifié. Le montant estimatif est de 18 675,00 € TTC, la participation communale est de 8 357,64 €.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité ce projet.

## ❸ SDE « Programmation Fonds Vert »

### Remplacement des mâts

Dans le cadre de la rénovation des foyers, une vingtaine mâts devraient être remplacés pour cause de corrosion excessive. Le nombre exact sera déterminé avant les travaux. Le montant estimatif est de 25 800,00 €, la participation de la commune est estimée à 15 527,78 €.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité.

## ❸ Rénovation du stade

### Consultation pour la maîtrise d'œuvre

Le Maire rappelle l'abandon du projet de complexe sportif à Poulaïou et la nécessité de rénover les vestiaires et les tribunes du stade Louis Bourdelles.

Le Maire précise que le terrain annexe sera récupéré par la commune pour un projet d'aménagement.

Le Maire propose de lancer une consultation pour le choix du maître d'œuvre, l'enveloppe pour les travaux est fixée à 840 000 € HT pour les vestiaires, le club house, les tribunes et la clôture d'enceinte.

Le Conseil Municipal approuve le lancement de la consultation par 20 voix pour, 2 contre et 1 abstention.

## ❸ Rénovation de la toiture du restaurant scolaire

La phase 1 du diagnostic des toitures réalisé par SECC Ingénierie concernait le restaurant scolaire et la salle des sports (travaux en cours). Le Maire propose de signer un contrat de maîtrise d'œuvre avec SECC Ingénierie pour la réfection complète de la toiture du restaurant scolaire pour un montant de 21 800 € HT.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité.

## ❸ Aménagement de Mabiliès

### Convention avec le Département

Dans le cadre des travaux de réaménagement de la RD 38 - du carrefour de la route de Trélévern et de la rue des Hortensias,

le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise le Maire à signer une convention avec le Département, afin de définir les conditions d'aménagement et d'entretien du Domaine Public Départemental en agglomération.

## ❸ Aménagement de Mabiliès - Fond de concours LTC

Le Maire propose de solliciter le fond de concours LTC pour les travaux d'aménagement de Mabiliès. L'enveloppe « Fond de concours » de Louannec s'élève à 90 722,40 €, considérant les modalités d'attribution et les plafonds de participation, le Maire propose de solliciter 45 722,40 €.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité.

## ❸ R.O.D.P. 2025 GRDF

Le Conseil Municipal valide à l'unanimité la Redevance d'Occupation du Domaine Public due par GRDF pour 2025 soit 1 406,00 €.

## ❸ Contrat Santé et participation employeur

A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2026 la participation employeur devient obligatoire pour le risque Santé, avec un minimum de 15 € brut. La modulation actuelle de 5,86 € à 17,58 € selon la catégorie de l'agent n'étant plus possible, le Maire propose une participation de 20 € brut par agent et par mois.

La commune doit choisir un mode unique de participation soit par contrat de labellisation (chaque agent doit avoir un contrat individuel auprès d'une mutuelle labellisée), soit par une convention de participation en adhérant au contrat groupe du CDG 22.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, fixe la participation employeur au risque Santé à 20 € bruts par agent et par mois et conserve la participation sur contrat de labellisation (solution retenue à la majorité par le personnel communal).

## ❸ Médiathèque - Adoption du règlement intérieur et de la charte multimédia

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité le règlement intérieur et la charte multimédia du CoLenn présenté par le Maire.

## ❸ Boulodrome - Adoption du règlement intérieur

Le Maire présente le règlement intérieur du Boulodrome qui a ouvert ses portes le 25 octobre. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte le règlement intérieur.

## ❸ Informations du Maire sur ses délégations

Décision n° 2025-016 : Espace culturel - Hors marché

Le Maire a validé, pour un total de 7 222,61 € divers devis pour finitions, signalétiques et autres.

# Tribune libre

## FIN DE MANDATURE : LE MESSAGE DE LA MINORITÉ



Chères Louannécaines, chers Louannécains, Le mandat que vous avez confié aux élus de la minorité s'achèvera au printemps 2026. Il a révélé l'importance d'une diversité des élus municipaux pour faire vivre la démocratie locale et éviter les dérives d'un pouvoir autoritaire. C'est non sans difficulté que nous avons obtenu cette tribune dans le bulletin municipal, ce qui est pourtant un droit. Plus grave encore peut-être, malgré la Loi, nos observations, nos suggestions, formulées en conseil municipal ne sont retranscrites que très exceptionnellement et fort succinctement dans les comptes rendus du Conseil municipal.

Vous êtes nombreuses et nombreux à remarquer l'opacité des prises de décision de la municipalité et à déplorer l'absence de concertation et d'écoute. Souvenez-vous, par exemple, du projet de fusion Louannec/Perros/St Quay/ Trégastel. Vous êtes nombreux à constater des décisions uniquement électoralistes, notamment, celle relative à la maison de santé pluriprofessionnelle. Ce projet dont personne n'avait entendu parler jusqu'alors a été décidé subitement par le Maire à quelques mois des élections municipales sans information préalable des Conseillers municipaux.

Nul doute que notre présence au sein du Conseil a freiné certaines dérives, sur le plan urbanistique par exemple, même si la situation est loin d'être satisfaisante. Inutile de rappeler l'affaire de la zone humide du Stivel et l'annulation partielle du Plan Local d'Urbanisme par le Justice, faute de respect de la loi littoral. Nos questions sur les marchés publics de la médiathèque sont restées, elles, sans réponse.

Le maire décide seul de ses nouveaux projets et les administrés règlent la facture. Alors que les charges sur les ménages ne cessent de s'accroître, les impôts locaux augmentent sans cesse comme si nos poches

étaient des puits sans fond. Monsieur le Maire est bien placé pour savoir que les intercommunalités ont été créés pour mutualiser les investissements et le frais de fonctionnement avec les communes membres de celles-ci et ainsi faire des économies d'échelle.

Hélas, nous assistons à une inflation d'investissements sans limite où le tape-à-l'œil et la folie des grandeurs l'emportent malheureusement sur le nécessaire et l'indispensable, menant ainsi à l'explosion du prix des marchés publics et des coûts de fonctionnement dans la commune comme à LTC. Certes, il y a des subventions... LTC, département, régions, État et organismes divers. Est-il encore besoin de se poser la question : de quelles poches vient tout cet argent ?

Souvenez-vous qu'à peine élu, le Maire a procédé à deux augmentations de la fiscalité locale. Gageons qu'il en sera de même en 2027. Pourtant, une autre gestion est possible.

Si aucune liste ne venait à se présenter face à l'actuelle majorité, l'ouverture démocratique que nous avons amorcée, avec difficulté, se refermera. Il est de la responsabilité de chacune et de chacun d'entre nous d'éviter cette situation qui ferait de la démocratie la grande perdante de cette élection. Et, dans le cas malheureux où une seule liste se présentait, il resterait la voie du vote blanc qui, majoritaire, retirerait toute légitimité au Maire avec en arrière-plan le renouvellement de la présidence de LTC.

Nous tenons à remercier ici chaleureusement les louannécaines et les louannécains qui nous ont accordé leur confiance.

**Le groupe de la minorité municipale  
André Michel, Bernard Mulé, Fabrice Roche**



## LA MAJORITÉ MUNICIPALE VOUS ÉCRIT



L'article L. 52-1 du code électoral prévoit une période de réserve de six mois avant une élection générale pendant laquelle la possibilité pour une collectivité et ses élus de valoriser leur action à l'approche d'un scrutin est encadrée. En particulier, il est interdit à un candidat sortant de signer une tribune politique dans le bulletin municipal.

La majorité municipale ne peut donc que vous souhaiter une très bonne et heureuse année 2026.



# La vie scolaire

## École primaire de Louannec

### Des projets riches et variés à l'école tout au long de l'année

L'année scolaire a été rythmée par de nombreuses activités éducatives et culturelles, menées avec enthousiasme par les élèves et les enseignants.

Les classes élémentaires participent actuellement à **un projet d'aménagement de la cour de récréation**, avec pour objectif sa **végétalisation**. Les élèves réfléchissent à la place du vivant dans leur environnement quotidien et contribuent activement à imaginer une cour plus agréable, plus verte et plus respectueuse de la nature.

Dans le cadre du **projet AME (Aire Marine Éducative)**, les élèves poursuivent également leur travail autour de la découverte et de la protection de la biodiversité locale. Cette année, ils préparent **un livret à destination des enfants de passage sur la commune**, pour leur permettre de **découvrir les oiseaux du Lenn** de manière ludique et pédagogique.

Les **CP/CE1** ont, quant à eux, vécu un temps fort grâce à une **classe**



Les CP/CE1 à Trémargat



La classe dehors pour les CE2



Le projet aire marine

**transplantée à la ferme de Trémargat.** Ce séjour leur a permis de mieux comprendre le monde agricole, d'approcher les animaux et d'expérimenter la vie en collectivité dans un cadre naturel.

Les **élèves de maternelle, CP et CE1** bénéficient en parallèle d'un **projet autour de la musique**, soutenu financièrement par **Lannion-Trégor Communauté (LTC)**. Ce partenariat offre aux enfants la possibilité de développer leur sens artistique et de découvrir le plaisir de l'expression musicale.

Enfin, les **CE2 expérimentent la "classe dehors"** chaque semaine, une après-midi durant laquelle les apprentissages se font en plein air. Cette démarche innovante favorise l'observation, l'autonomie et le lien direct avec la nature.

Ces projets, portés avec énergie par l'équipe enseignante, enrichissent le quotidien des élèves et contribuent pleinement à leur épanouissement.

**Kristell DANIC, Directrice**



Les CP/CE1 à Trémargat



Distribution des dictionnaires au CM2



Pique-nique à la plage pour l'école maternelle

# Louannec en images



Animation au centre de loisirs



Conférence sur le piégeage des frelons asiatiques



Conférence Objectif autonomie avec Gatien Le Rousseau



Effacement des réseaux à Mabilis



Fest noz de la Gavotte



Installation des tyroliennes



L'animation "le CoLenn s'illumine"



Le CoLenn illuminé



La chorale de Bondy chante au camping



La chorale de Bondy en concert à l'église



Les collectifs sortent de terre à Goasquéo



Les motards du Téléthon remettent une urne au CAL pour les dons



Marché de Noël



Elizabeth et Christian mis à l'honneur au forum des assos pour leur engagement associatif



Remise de diplôme aux jeunes réalisant les missions argent de poche



Travaux sur réseau au Lenn

## Ateliers et Chemins

Les vacances sont bien finies ! Pour les adhérents de l'Association « Ateliers et Chemins », les activités ont bien redémarré ! **les Randonneurs** ont fait un voyage de 5 jours à Plougrescant courant du mois de mai, et ont bien profité des magnifiques paysages : les menhirs de Carnac et Plouharnel, la merveilleuse petite île d'Houat, Local Mendon et Belz, le tout sous un beau soleil d'été. Pour la reprise de septembre, la journée de marche à Plougrescant s'est réduite à l'après-midi, pour cause de météo pluvieuse. **Les « Cousettes** », elles aussi, sont reparties pour une nouvelle année de travaux d'aiguille ! Réflexion sur les projets à mener au cours du premier semestre, reprise des travaux laissés en suspens pendant les vacances, sans oublier la confection des coussins cœur pour l'opération « Octobre Rose ».

**Les Tricoteuses** ont repris aiguilles et crochets, ressorti pelotes de laine et patrons, et préparent pulls et bonnets pour les balades d'hiver.

Pour Rappel :

- **Activité Rando** : tous les lundis après-midi ou journée entière, RDV à 13h15 pour covoiturage, 18 avenue des Feux du Large ; marche de 10 à 12 kms

Pour tout contact : [ateliers-et-chemins@orange.fr](mailto:ateliers-et-chemins@orange.fr)

« Ateliers et Chemins » Mairie de Louannec 22700 - Tél. : 06 80 70 86 66



- **Activité couture** : tous les mardis après-midi, de 14 à 17 h. Salle 3 Foyer Rural de Louannec

- **Activité Tricot** : tous les mercredis matin, de 9h30 à 11h30. Salle 3 Foyer Rural de Louannec

L'adhésion pour l'année est de 10 euros pour une activité, 15 euros pour deux ou trois activités.

Jean-François Cudelou

## Union Nationale des Combattants

En ce **11 novembre 2025**, la France commémorait l'armistice qui a suspendu les hostilités entre les belligérants de la "Grande Guerre" (1914/1918), guerre qui a fait plus de 18 millions de morts (civils et militaires) et bouleversé l'ordre mondial. Le Traité de Versailles - signé le 28 Juin 1919 - a remodelé l'Europe dans tous les domaines, avec les conséquences que nous connaissons. Le souvenir de la Deuxième Guerre Mondiale est là pour nous le rappeler.

Cette année, les Louannecains de tous âges ont participé au 107<sup>ème</sup> anniversaire de la fin de cette guerre meurtrière.

A l'issue de la messe célébrée par le père Albert Wanso, élus, population et membres de l'union nationale des combattants, derrières leurs drapeaux, ont

rendu hommage aux Louannécains de tous les conflits morts pour la France avec la lecture de poèmes et l'énumération des victimes des guerres inscrits sur le monument aux morts par les enfants de la commune.

Aujourd'hui, comme par le passé, de jeunes hommes et jeunes femmes s'engagent pour la protection des populations en métropole, outre-mer et à l'étranger, sur terre, sur mer et dans les airs pour maintenir une paix mondiale toujours fragile. Un hommage a été ensuite rendu aux héros de la résistance « morts pour la France » devant le monument du Guilors.

Maurice Pennec  
Président de l'UNC de Louannec

### Informations de l'UNC :

Assemblée générale : Samedi 24 janvier à 10H00 au Foyer (salle2) - les convocations seront adressées aux adhérents. L'article paraîtra dans la presse.

Maurice Pennec - 06.28.20.39.74. - [maurice.pennec-unc@orange.fr](mailto:maurice.pennec-unc@orange.fr)

**Rejoignez les rangs de l'UNC**, contribuez au renouvellement des générations combattantes et non combattantes.

*Qui peut adhérer à notre association ?*

Les appelés, rappelés de tous grades et de tous conflits titulaires de la carte de combattant.

Les anciens militaires d'active et appelés (officiers, sous-officiers, militaires du rang) non-détenteurs de la carte du combattant.

Tout citoyen désireux de perpétuer la mémoire des hommes et femmes qui ont payé de leur vie pour notre liberté.



# Skol Diwan Louaneg



Cette année, 35 enfants ont fait leur rentrée à Skol Diwan Louaneg, 15 enfants en maternelle et 20 en élémentaire. Avec des effectifs en hausse, nous avons ouvert une troisième classe !

L'équipe pédagogique dynamique et motivée est constituée de Loeiza Lever-Crué en maternelle et en charge de la direction, Nolwenn Le Meur-Roux en CE-CM, Riwal Chuiton-Malrieu en CP, Marilou Le Roux en complément en maternelle et élémentaire. Erwan Alexanian et Anna Skorneg, Atsem qui accompagnent les enfants tout au long de la journée et Audrey Dumont, AESH.

Cette année, les enfants continueront de faire l'école au bois du Stivell et iront à la médiathèque municipale une fois par mois.

Début juin, les enfants ont assisté à un spectacle de marionnettes en breton « An Ti Kamm » présenté par le Cie La Obra à la salle des fêtes de Louaneg, avec leurs correspondants de Diwan Boulvriag.

## Association d'éducation populaire

Association d'Éducation Populaire, l'AEP a pour missions d'offrir de bonnes conditions d'accueil aux enfants scolarisés à l'école Diwan et de promouvoir la langue bretonne à Louannec. Elle participe à la gestion de l'école à travers le financement des dépenses de fonctionnement mais aussi du personnel non-enseignant. L'AEP représente l'école et les parents d'élèves auprès des institutions locales. Pour assurer le financement de l'école, elle est appuyée par un Comité de Soutien qui organise différentes manifestations tout au long de l'année. L'AEP remercie

Ils ont également bénéficié d'une séance de cinéma en breton, « Ur gitar er mor » proposée par Daoulagad Breizh et Ti ar Vro Kawan.

Les enfants ont participé à plusieurs évènements avec leurs camarades de l'école publique : défilé pour le Carnaval, Fest-Deiz en avril et les Olympiades en juin. De beaux moments de partage. Comme chaque année, les enfants ont participé au concours de chant populaire le "Kan ar Bobl" à Kawan. Les maternelles ont remporté le second prix de leur catégorie, ex-aequo avec les maternelles de Diwan Lannuon !

Dès la rentrée 2025, les enfants ont eu le plaisir de retrouver Tugdual pour des séances de Gouren (lutte bretonne) à la salle omnisports et Katell pour des séances autour de la musique, du chant et de la danse.

**Loeiza Lever-Crué Renerezh/Directrice**



l'ensemble des parents et membres pour leur soutien et leurs actions bénévoles. L'assemblée générale s'est tenue le 7 novembre avec un renouvellement du bureau. Pour les parents qui n'ont pu y assister et pour ceux qui souhaitent des renseignements sur l'AEP ou sur l'école, vous pouvez contacter un membre du bureau à l'adresse suivante [aep.louaneg@diwan.bzh](mailto:aep.louaneg@diwan.bzh)

**Les membres du bureau**



## Comité d'Animation de Louannec (C.A.L)

Une belle petite équipe de bénévoles qui travaille pour vous apporter de bons petits moments de divertissement en tout genre tel que théâtre avec les Louannigous, exposition avec Isabelle et Marie-Paule, animations avec la folle équipe.

Le CAL fait aussi appel à des associations sur les animations nécessitant beaucoup de bras, pour le vide grenier et la fête de la musique. Merci au CAEL, la bourse aux vêtements et la section volley Louannec, pour leur implication, votre aide est essentielle.

Cette année, encore, nous avons apporté notre soutien logistique à la Gavotte qui a proposé un très bon fest-noz. Cela devient une étape incontournable pour tous les danseurs du Trégor et même au-delà.

Nous remercions les sponsors locaux, les commerçants qui nous soutiennent pour vous proposer des animations de qualité ainsi que les services municipaux.

Pour 2026, déjà quelques dates à retenir sur les animations récurrentes, en attendant de nouvelles propositions.



Représentations théâtrales des Louannigous les 14,15,20 et 21 mars

- Vide grenier, le 29 avril
- Fête de la musique le 21 juin
- Expo des créateurs en juillet
- Forum des associations, le 5 septembre
- Marché de Noël, les 5 et 6 décembre

Si vous avez des idées pour animer notre commune, n'hésitez pas à nous contacter. Et si vous souhaitez donner un peu de votre temps, nous serions ravis de vous accueillir.

Toute l'équipe vous souhaite de très belles fêtes de fin d'année et vous dit à l'année prochaine.

**Mickael Allain, président du CAL**

contact : [cal.louannec@gmail.com](mailto:cal.louannec@gmail.com)



## La Gavotte Louannécaine

La Gavotte Louannécaine a repris ses activités le 24 septembre dernier, sous la conduite dévouée de Babeth, qui continue d'insuffler sa passion à chaque séance. Les horaires des cours restent inchangés : tous les mercredis de 20h30 à 22h30 (hors vacances scolaires). Nous sommes ravis de compter désormais 40 adhérents, dont une dizaine de nouveaux danseurs de divers niveaux, et il n'est pas trop tard pour intégrer nos cours. Notre fest-noz annuel, qui s'est tenu le 27 septembre dernier, a rencontré un franc succès avec plus de 200 entrées. Nous tenons à exprimer notre sincère gratitude au CAL ainsi qu'à nos fidèles sponsors pour leur soutien indéfectible. Un grand merci également à tous les musiciens qui nous accompagnent tout au long de l'année contribuant ainsi à créer une ambiance festive et chaleureuse.

Lors de notre Assemblée Générale qui a eu lieu mi-novembre, nous avons passé en revue toutes les activités 2024/2025 de notre association : fest-noz de septembre 2024, soirée des 20 ans de la Gavotte en décembre animée par Kled et les sonneurs le Bras/Nicolas, galette des rois en janvier avec les Huns, soirée déguisée en

mars avec ar Velewen, participation à la journée inter-parentalité en mars, soirée inter-associatives avec Botoù Koad et les chants de Bénédicte et Mary en avril, et repas de fin d'année avec les Huns et Mekan'hol en juin. Nos adhérents ont également été invités à la soirée inter-associatives organisée par l'association Traou an Dour de Vieux-Marché. Nous avons été sollicités par l'école de Louannec pour initier les élèves de maternelle et primaire aux danses bretonnes (de février à avril).

Toutes ces activités devraient être reconduites pour la saison 2025/2026. Nous avons aussi initié les Petits Ecoiliers Chantants de Bondy à la danse bretonne lors d'une soirée organisée début juillet par l'association Trégorissimo.

Nos adhérents restent engagés toute l'année pour faire découvrir et initier le public aux danses bretonnes lors d'événements locaux.

Le bureau de l'association est composé de :

- J-M. Vaillant, Président
- P. Lacroix, Trésorier assisté de C. Lapillonne
- AM. Andry, Secrétaire assistée de C. Derrien-Blum



Retrouvez nous sur notre site La Gavotte Louannécaine.  
Suivez nous sur Facebook.

## Les Louannigous

Imaginez, votre couple va mal et un de vos proches invite chez vous une équipe de télé-réalité afin d'essayer de ranimer la flamme du début de votre Amour.

C'est ce qui arrive à Caroline et Jean-Louis dans la nouvelle pièce que la troupe de théâtre des Louannigous prépare actuellement. L'équipe de télévision débarque et bouscule, pour le meilleur et pour le pire, les habitudes des deux tenanciers de l'auberge des Tournesols dont les affaires ne sont pas florissantes. Ils se retrouvent cernés par les caméras et les techniciens. Un véritable plateau de télé s'installe dans leur vie et ils doivent s'exhiber devant des millions de téléspectateurs. Vont-ils sauver leur couple ? Ne va-t-il pas y avoir une révélation fracassante à l'occasion de cet exercice d'introspection ?

Cette comédie a déjà remporté un grand succès auprès du public. Les répétitions s'enchaînent pour accompagner le texte d'une mise en scène qui puisse valoriser les nombreuses situations comiques voulues par l'auteur. Cette pièce pointe aussi les travers de la télé-réalité, qui, sous prétexte d'aider des gens en situation de crise, n'a en réalité qu'un seul objectif, faire de l'audimat.

Ce spectacle, se tiendra à la salle des fêtes de Louannec le samedi 14 et dimanche 15 mars, le vendredi 20 et samedi 21 mars 2026. Organisé par le Comité d'animation de Louannec.

Nicolas Mionet



## Tregorissimo

L'Ensemble Vocal de Louannec « Trégorissimo » dirigé par la **Cheffe de Chœur Agnès Pernot**, a vécu une année dense et particulièrement riche en accueillant du 6 juillet au 13 juillet les « *Petits Ecoliers chantants de Bondy* », dirigés par leur **Chef de Chœur Gilbert Oget**, pour une semaine de partage, de découvertes, de chants et d'amitié.

Ces jeunes et leurs encadrants ont été hébergés chez des choristes, amis et autres, sur Louannec, Perros et communes environnantes.

Grâce à l'accueil très chaleureux et réactif de l'ensemble de la municipalité de Louannec, très présente sur tous les fronts, ces enfants ont chanté, se sont amusés et ont fait de belles découvertes.

Un jeu de piste avait été prévu par le conseiller délégué à la jeunesse. L'après-midi, après avoir chanté à l'Ehpad sous le regard attendri des résidents, un délicieux goûter leur fut offert par la Mairie. S'en est suivi une prestation au camping de Louannec sous les applaudissements des estivants et des gérants, Hervé et Justine, que nous remercions pour leur disponibilité. Une soirée dans la salle des fêtes pour des danses bretonnes, suivies de galettes et crêpes, a permis métissage et partage intergénérationnel dans un moment festif.

Enfin, après un séjour que nous aurions aimé voir s'éterniser, ce fut l'apothéose dans l'église Saint Yves totalement remplie, pour notre concert partagé. Malgré la fatigue de tous, nous avons clos cette semaine dans une énergie chargée de joie et d'espérance.

Nous remercions vivement la Municipalité dans son ensemble sans laquelle cette semaine n'aurait pas eu ce parfum musical et joyeux. Un merci tout particulier à Noémie Chauvin, qui accepte de prêter sa salle pour nos répétitions du jeudi soir, tout au long de l'année.

Avec l'arrivée du Printemps, nous prévoyons de recevoir pour un concert commun la chorale de Lecousse.

Anny Bronne, Présidente EVL. « Trégorissimo »  
Agnès Pernot, Cheffe de Chœur



# L'ARAL prépare son Jubilé !

## En 2026, l'Association fête ses 50 ans

Les bénévoles travaillent aux animations qui vous seront proposées durant cette année, et présentées lors de l'Assemblée Générale le 15 janvier.

Les 21 bénévoles du Conseil d'Administration et des animateurs vous proposent des activités hebdomadaires, des animations, repas, sorties et voyage tout au long de l'année.

Cette année 2 nouveaux groupes de marche sur 8 km.

En partenariat avec IKS de Kermaria Sulard des ateliers informatiques.



### Dans la semaine :

• **Généalogie** : lundi ([aral.genealogie@gmail.com](mailto:aral.genealogie@gmail.com))

• **Cartonnage** : lundi après midi, tous les 15 jours

• **Belote, jeux de société** : vendredi après midi

• **Danse de salon** ([aral.dansedesalon@gmail.com](mailto:aral.dansedesalon@gmail.com))

### • Marches et randonnées :

- Lundi après midi :

8 km ([aral.marchesdulundi8km@gmail.com](mailto:aral.marchesdulundi8km@gmail.com))

10/12 km ([aral.marchesdulundi@gmail.com](mailto:aral.marchesdulundi@gmail.com))

- Mercredi après midi :

8 km ([aral.marchesdumercredi@gmail.com](mailto:aral.marchesdumercredi@gmail.com))

- Vendredi après midi :

marche 2/4 km

marche 5/7 km

### • Informatique :

- atelier découverte et pratique à Louannec

Vendredi : 9h30 à 11h30 ([aral.informatique@gmail.com](mailto:aral.informatique@gmail.com))

En collaboration avec IKS de Kermaria Sulard

Mardi de 9h30 à 11h 30 à Louannec ; d'autres séances sont possibles à Kermaria

**Toutes les infos sont disponibles sur le site (horaires et lieux)**

### Calendrier :

• 15 janvier : Assemblée générale, présentation du calendrier des manifestations du Jubilé !

• 6 mars : repas de Printemps, ouvert à tous

• Les escapades : contact : [aral.voyages22700@gmail.com](mailto:aral.voyages22700@gmail.com)  
Barcelone du 22 au 29 septembre 2026

● **Contact** : [aral.louannec22@gmail.com](mailto:aral.louannec22@gmail.com)

**Site** : [aral22louannec.com](http://aral22louannec.com)



les randonneurs de l'ARAL ont découvert la magie de Brocéliande du 20 au 23 mai

## Radomisol

Ecole de musique associative, RaDoMiSol propose des cours de musique individuels et collectifs. Les effectifs se maintiennent cette année.

L'association a accueilli 2 nouveaux professeurs à la rentrée, ce qui permet à RaDoMiSol de développer et d'élargir son offre. Marie ROTHE en plus de reprendre les cours d'éveil musical et de découverte instrumentale, propose des cours de trombone ! Marie Laure LE DUC reprend les cours de violon en mode musique trad. La classe de saxophone s'ouvre à la clarinette avec Guillaume LAIZET.

**Quelques dates à retenir :** Le concert de milieu d'année aura lieu le 26 janvier et le concert de fin d'année aura lieu le 20 juin à 18h.

Si vous souhaitez nous rejoindre, n'hésitez pas à vous préinscrire sur le site [radomisol.fr](http://radomisol.fr).

Pour toutes infos : [contact@radomisol.fr](mailto:contact@radomisol.fr)



# Bourse aux vêtements de Louannec...Rendez-vous 2026 !

## - Printemps-été : Avril

- Dépôt : mercredi 15 avril (de 9h à 16h)  
1 seul enregistrement par famille déposante soit 20 articles
- Vente : vendredi 17 avril (de 9h à 18h) et samedi 18 avril (de 9h à 17h).
- Reprise des invendus : mercredi 22 avril (de 16h à 18h).

## - Automne-Hiver : Octobre

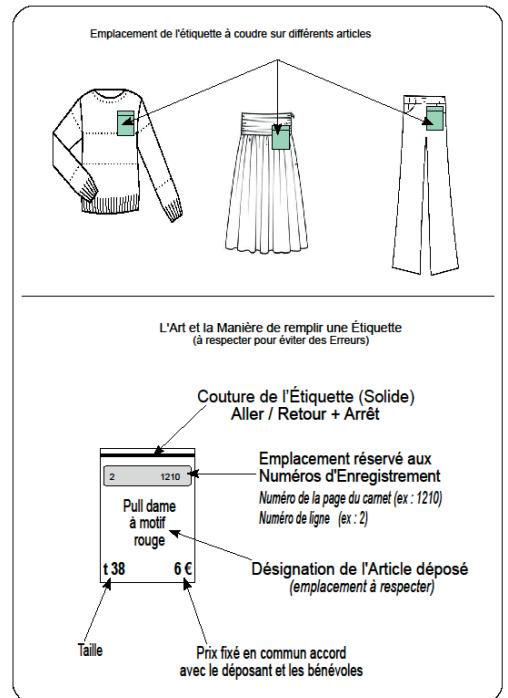
- Dépôt : mercredi 28 octobre (de 9h à 16h)  
1 seul enregistrement par famille déposante soit 20 articles
- Vente : vendredi 30 octobre (de 9h à 18h) et samedi 31 octobre (de 9h à 17h).
- Reprise des invendus : mercredi 4 novembre (de 16h à 18h).

### Vêtements enfant, femme, homme - chaussures - sac à main - écharpe - bijoux - linge de maison - livres - jouets - matériel bébé

Tous ces articles doivent être impérativement propres et en bon état, et être équipés d'un carré de tissu blanc. Prévoir sparadrap ou étiquette cartonnée pour les chaussures et maroquinerie.

Vous pouvez nous contacter par mail pour avoir des renseignements : bav-louannec@orange.fr

Eliane Chev   
02 96 91 62 08  
bav-louannec@orange.fr



## Espoir Talib  : des actions en cours et à venir !

Concernant notre partenariat avec SOSEMS, la collaboration s'est renforc   durant l'ann  e et pour la plus grande joie des enfants, nous avons pu r  aliser une grande f  te pour c  l  brer la fin du ramadan : Un repas avec du poulet pour 285 talib  s et depuis le mois de septembre, le soutien suppl  mentaire de Sosems nous permet de distribuer des fruits chaque vendredi.

Par ailleurs, les enfants ont eu la visite de plusieurs volontaires : Kayss, Muriel accompagn  e de trois amies ainsi que G  raldine et Damien. Chacun d'eux a pu mener    bien sa mission et ils ont tous   t   extr  mement touch  s de rencontrer les enfants talib  s. Ils ne s'attendaient pas    un tel choc en d  couvrant les conditions mis  rables de tous ces petits et de tous ces grands !

La saison des pluies a aggrav   consid  rablement la situation des enfants talib  s qui restent forts malgr   tout. Ils sont habitu  s    devoir surmonter les   preuves dans ce monde cruel et sans piti   !

L'association Espoir talib  s est aux cot  s des enfants depuis 2013 pour les accompagner et les soutenir dans leur quotidien    l'aide d'actions diverses : les soigner, les nourrir, leur donner la possi-bilit   de se laver et de jouer...   tre    leur   coute et leur apporter tout notre amour. Nous suivons les m  mes enfants depuis de longues ann  es et la maison d'accueil Espoir Talib  s est devenue leur refuge... Un grand MERCI    tous ceux qui nous soutiennent et nous encouragent dans notre engagement.

Vous pouvez nous aider    les aider ! D'avance nous vous remercions...

Christine Thuault

Contact :  
Christine Thuault, 2 Route de Nantouar, 22700 Louannec  
T  l : 06 79 98 21 14  
[www.espoir-talibes.com](http://www.espoir-talibes.com)  
Instagram : [espoir\\_talibes](https://www.instagram.com/espoir_talibes/)



## Mean Ruz Trégor

### Le relais Mean Ruz Trégor : solidarité et espoir face à la leucémie

Créé à Louannec en mai 2023, le relais Mean Ruz Trégor est le 14<sup>ème</sup> relais de l'association Céline et Stéphane Leucémie Espoir 29. Cette association œuvre depuis de nombreuses années pour soutenir les patients atteints de leucémie et leurs familles en finançant les soins de support, en accompagnant les proches, en soutenant la recherche médicale et en sensibilisant au don de moelle osseuse, un geste vital pour sauver des vies.

#### Deux années d'actions solidaires

Depuis sa création, notre relais a multiplié les initiatives pour récolter des fonds et faire connaître cette cause. En 2025 notamment, nous avons organisé ou participé à plusieurs événements : les concerts de Radomisol et Sunyata au foyer de Louannec, un concert privé de Victor Solf à l'ICI de Brest, la course solidaire Fun Run sur les rives de la Penfeld, la représentation de la troupe Lever de Rideau à Trélévern, la Penvenan Color, le Cross du collège de Pleumeur-Bodou... Un grand merci à tous les bénévoles, partenaires et participants qui rendent ces actions possibles !

#### Un projet concret pour les familles du Trégor

Au-delà des événements, le relais Mean Ruz Trégor s'est donné pour mission d'améliorer l'accueil des familles confrontées à la maladie. Grâce à l'association, les familles du Trégor pouvaient bénéficier d'un appartement thérapeutique à proximité de l'hôpital Morvan de Brest. Depuis avril 2024, le service d'hématologie adultes a rejoint l'Institut de Cancérologie et d'Imagerie (ICI) sur le site de la Cavale Blanche. L'association prévoit d'acquérir une maison proche de l'hôpital, offrant ainsi un hébergement accueillant et un soutien essentiel aux familles.

#### Et demain ?

Nous espérons pouvoir concrétiser ce beau projet en 2026. Pour cela, nous continuerons à mobiliser des sponsors et organiser de nouveaux événements solidaires tout au long de l'année. Nous comptons sur votre soutien et votre présence pour faire vivre l'esprit de solidarité qui anime notre relais.

Philippe Cadro, responsable du relais  
[meanrutztrregor.fr](http://meanrutztrregor.fr)

## Le CAEL

Le Cael (association de parents de l'école publique de Louannec) se mobilise encore cette année afin de récolter de l'argent pour les activités des enfants !

Au programme :

- Vente de chocolats de Noël avec la chocolaterie « Comont »
- Après-midi jeux de société avec « Oika-Oika »
- Participation au marché de Noël
- Vente de galettes des Rois avec la boulangerie « La Chaumière »
- Loto (février 2026)
- BOUM pour les enfants
- Aide à la fête de la musique
- Traditionnelle kermesse,...

et encore plein d'autres ventes et événements !

Ces activités ont déjà permis aux enfants de CP/CE1 de partir trois jours découvrir tous les secrets de la ferme de Trémargat ! L'occasion pour eux de vivre un moment privilégié tous ensemble !

Nos élèves de CM1/CM2 pourront, en partie grâce à l'association, s'initier aux activités nautiques (voile, kayak...).

Les bénévoles sont toujours évidemment les bienvenus !

N'hésitez pas à venir à nos différents événements organisés pour nous soutenir et ainsi créer des souvenirs inoubliables pour les enfants !

Pour contact : [lecael@gmail.com](mailto:lecael@gmail.com)

L'équipe du CAEL.





## Association de Gymnastique d'Entretien de Louannec (AGEL)

Depuis le 8 septembre, cent-huit Louannécaines et Louannécains, sur les cent-soixante-et-onze adhérentes et adhérents de l'AGEL, participent aux différents cours de l'association. Cela représente 63% des effectifs.

L'AGEL continue sur sa proposition de dix cours hebdomadaires avec quelques changements.

Un deuxième cours de gym douce s'est ouvert le mardi matin à 9 heures. Il est encadré par Frédéric Genetre. Un deuxième cours de cardio-gym a débuté le jeudi à 19h45, animé par Lucine Dupuis.



Au forum des associations, chacun et chacune a pu choisir ce qui lui convenait le mieux entre les deux cours de renfo-musculaire, les deux cours de cardio-gym, les trois cours de Pilates, les deux cours de gym douce et enfin le cours de stretching.

Frédéric Genetre et Lucine Dupuis ont accepté avec beaucoup de motivation de rejoindre Sylvie Le Bris et Stéphanie Troesch à l'AGEL. Cette année, c'est donc une équipe de quatre animateurs sportifs diplômés qui encadrent l'ensemble des dix cours de l'association avec bonne humeur et professionnalisme.

Les adhérent(e)s font de un à trois ou quatre cours maximum ; tarifs annuels : 100€ un cours, 150€ deux cours, et trois ou quatre cours 180€.

A ce jour, il ne reste des places qu'au cours de renfo-musculaire du jeudi à 19h45 encadré par Lucine Dupuis. Si cela vous tente, n'hésitez pas à venir la rencontrer et à faire un essai ! Tous les autres cours sont complets.

**Alizée Boissel Le Béchec, Présidente**

### Renseignements au :

06 38 82 29 75 et 06 78 94 14 85

et/ou sur le site Facebook de l'AGEL de Louannec et info locale,

ou par mail [agel.louannec@gmail.com](mailto:agel.louannec@gmail.com)

## La Baby Gym du Carpont : éveil et motricité pour les tout-petits

Tous les mardis matin, de 10h30 à 11h30, la salle de gym du Carpont s'anime avec les séances de Baby Gym, destinées aux enfants de 6 mois à 3 ans.

Encadrés par Pierre Guillou, les tout-petits découvrent chaque semaine de nouveaux parcours imaginés pour développer leur motricité, leur équilibre et leur autonomie, dans une ambiance joyeuse, sécurisée et bienveillante.

Les rires fusent, les premiers pas s'affirment, et les petits progrès font la fierté de tous !

Parents, grands-parents et assistantes maternelles sont invités à

accompagner les enfants et à partager ces moments privilégiés de complicité et de découverte.

La bonne humeur est garantie à chaque séance !

### Inscriptions :

- Par mail : [emilie.zeggane2@orange.fr](mailto:emilie.zeggane2@orange.fr)

- Par téléphone : 06 89 81 04 22

Il reste encore quelques places, alors n'hésitez plus !

**L'équipe de la baby gym**

## Sport séniors

Mis en place en 2025 le sport séniors est ouvert aux personnes de 60 ans et plus.

- Découverte de nombreux sports : Tennis de table, course d'orientation, kayak, tir à l'arc, jonglerie, sports collectifs...
- Adapté aux capacités de chacun.
- Permet un moment d'échange, de partage et parfois de bonne rigolade !!
- Le mardi 1 fois par mois.
- 20€ pour l'année.

Pour s'inscrire et pour plus de renseignement n'hésitez pas à contacter Pierre (éducateur sportif) au 06 51 06 79 83.



## Louannec Mell Zorn

### Du baby hand aux seniors : une offre complète pour tous les passionnés

Notre club de handball poursuit son développement avec une ambition forte : permettre à chacun, quel que soit son âge ou son niveau, de pratiquer dans les meilleures conditions.

#### Une entente structurée des U13 aux seniors

Pour garantir à tous les licenciés une équipe à leur niveau, nous avons mis en place une entente interclubs couvrant les catégories U13, U15, U18 et seniors. Cette collaboration avec les clubs de Tréguier et Cavan permet :

- De regrouper les effectifs pour former des équipes complètes et compétitives
- D'assurer un encadrement de qualité à chaque tranche d'âge
- De renforcer les liens entre clubs et favoriser la progression sportive

#### Des jeunes bien encadrés, dès 3 ans

En parallèle de l'entente, notre club conserve ses propres effectifs pour les plus jeunes :

- Baby hand dès 3 ans, pour découvrir le jeu en douceur



- École de hand, catégories U9 et U11, avec des séances ludiques et éducatives

Ces groupes évoluent dans un cadre bienveillant, avec des éducateurs passionnés qui transmettent les valeurs du sport et du collectif.

#### Une section loisirs relancée cette saison

Autre nouveauté : la reprise de la section loisirs, ouverte à tous ceux qui souhaitent pratiquer le handball sans enjeu de compétition. Dans une ambiance conviviale, chacun peut venir se dépanner, s'amuser et partager sa passion du jeu.

Que vous soyez débutant ou confirmé, jeune ou adulte, compétiteur ou joueur loisir, il y a une place pour vous dans notre club. Rejoignez-nous pour vivre ensemble une belle aventure sportive et humaine !

**Les co-présidents,  
Laurent Ammar Kodja et Jean-Baptiste Dagorne.**



## La rentrée au Tennis club

Le Tennis Club de Louannec a fait sa 45<sup>ème</sup> rentrée sportive cette année. Le bureau est composé de Régis ESNAULT en président, Hervé BRELIVET en Secrétaire et Christian OMNES comme trésorier.

Avec une quarantaine de licenciés au moment de lancer la saison, l'association observe une légère baisse de ses effectifs. L'école de tennis est active avec 4 groupes d'entraînements jeunes et 4 groupes adultes répartis le lundi, mardi, mercredi et jeudi. C'est notre BE Thierry RONDOT qui anime les 8 groupes d'entraînements au cours de la semaine où la mixité est la bienvenue. Il nous reste des places pour certains créneaux d'entraînements (jeunes et adultes), ne pas hésiter à contacter le club par mail [tc.louannec@gmail.com](mailto:tc.louannec@gmail.com) ou Régis 06 75 84 85 12.

Le championnat par équipe senior a également repris ses droits. Nous avons une équipe masculine menée par le capitaine Baptiste BRAS qui évolue en D2. L'objectif de cette saison est de se faire plaisir et de viser le maintien à minima après la montée en D2 obtenue l'année dernière. 2 équipes jeunes seront engagées cette année : catégorie 11/12 et 15/16 ans.

Le TCL se veut être un club convivial et familial. L'animation Vachette/Crêpes a été appréciée par les adhérents ainsi que l'opération vente de Pizzas. Nous renouvelerons ces animations cette année, avec l'espérance de nouveaux temps forts pour maintenir la très bonne ambiance qui règne au sein du club.

Le club propose des sessions de stage sur les vacances scolaires. Le club s'est entouré de sponsors et en cherche de nouveaux donc n'hésitez pas à venir partager avec nous le développement du Tennis sur notre belle et dynamique commune de Louannec.

**L'équipe DU T.C.L.**



## Les Sternes

Nouvelle saison pour Les Sternes et toujours avec la même présidente.

Nous fêterons en Octobre 2026 les 50 ans des Sternes, cela paraît improbable et incroyable mais c'est bien cela !

En créant ce club en 1976, je n'avais qu'une devise « celle de donner sans attendre le retour, le résultat est là près de 50 ans après.»

La demande est toujours présente. Cette année 90 gyms ré-parties en 4 groupes.

Ayant eu des créneaux supplémentaires, ces gyms peuvent avoir 1 ou 2 cours par semaine, selon leur niveau.

Merci aux animatrices et mamans répondant toujours présentes pour l'encadrement.

Le club participe aux championnats individuels et par équipe jusqu'au niveau régional.

Notre fédération FSCF toujours très active et performante organise des stages intensifs de perfectionnement et prépare les gyms aux championnats individuels.

Un grand merci aux animatrices diplômées : Maelenn, Floriane, Lucile, Elise qui donnent de leur temps sans compter. Elles savent motiver des plus jeunes prêtes à les remplacer.

Comme je leur dis souvent : continuons à faire rêver. Sans elles, sans les parents, sans la municipalité, Les Sternes n'existeraient plus.

N'oubliez pas la Fête des 50 ans où vous êtes tous invités.

**Elisabeth Guéziec, Présidente**



Contact : Elisabeth - 06 77 68 41 28 - Mail : [e.sternes@orange.fr](mailto:e.sternes@orange.fr).

## Trégor Badminton – Le volant pour tous, de 6 à 80 ans... et même après !

2025 a encore été placée sous le signe de la bonne humeur et du dynamisme au sein de Trégor Badminton. Petits et grands se retrouvent chaque lundi soir pour partager le plaisir du jeu libre ou encadrées par Fabien, pour progresser, se défouler et surtout s'amuser dans une ambiance conviviale. Les différentes séances, dédiées aux jeunes ou aux adultes, permettent à chacun de pratiquer selon son niveau et ses envies.

2025 a également été riche en événements avec deux tournois organisés à Louannec par Trégor Badminton. Le tournoi jeune, le 27 avril, a réuni 120 enfants de tout le département à partir de 6 ans, dont plusieurs pour leur première aventure en compétition. Fin juin, les 28 et 29, ce sont les adultes de toute la région qui se sont retrouvés au Carpont pour le tournoi annuel du club : plus de 180 joueurs et près de 400 matchs ont animé le week-end !

En 2026, les séances du lundi continuent et tous les joueurs seront ravis de vous accueillir pour venir vous essayer au frappé de volant. Les deux tournois devraient également avoir lieu même si les dates restent à confirmer (29 mars pour les jeunes et 27 juin pour les adultes).

Que vous soyez compétiteur, joueur loisir ou simplement curieux, Trégor Badminton vous accueille dès 6 ans... et sans limite d'âge !

**L'équipe du Trégor Badminton**



## Union Sportive Perros - Louannec (U.S.P.L.)

La saison 2025-2026 est bien entamée.

Nous sommes repartis pour une nouvelle saison avec les équipes vétérans, loisirs féminin (Mam Roz), seniors, jeunes, garçons et filles et école de football.

Par manque d'effectifs, nous avons dû acter la non-reconduction pour cette saison de l'équipe C en senior.

Coté structuration, le club continue son développement interne en enregistrant l'embauche, en CDI, d'Etienne FOMEL à la suite de ses 2 années d'alternance Master communication marketing et commercial.

Pour compléter l'équipe, nous avons engagé en contrat d'apprentissage Gwenole JEZEQUEL en Master communication marketing et évènementiel avec pour mission principale l'organisation du repas club qui n'a plus eu lieu depuis des années.

L'organisation sportive poursuit son évolution.

Le club compte 360 licenciés dont 120 garçons en école de football, 50 filles de U10 à U16 et 50 jeunes garçons de U14 à U17 et 40 bénévoles,

A noter le démarrage de la première équipe senior féminines, qui était l'un des objectifs annoncés de ma présidence.

Celle-ci a bien débuté son championnat ce qui augure d'une belle saison.

J'en profite pour remercier Anthony Le Drougmaquet et Ludovic Godé pour la réalisation de cet objectif.

Nous continuons à porter nos efforts sur la formation et l'éducation des jeunes, car c'est par l'évolution et la progression de cette jeu-

nesse que nous voulons pérenniser l'association USPL.

Notre formation (merci à tous les éducateurs) est d'ailleurs remarquée et reconnue car nous avons vu partir certains de nos meilleurs joueurs/joueuses vers des clubs évoluant au niveau régional.

Malgré cela, le club continue de progresser avec pour preuve l'école de foot qui a atteint sa capacité maximale et le lancement d'une équipe U14 garçons avec la génération 2012.

C'est une bonne nouvelle pour l'avenir du club et des communes. Il reste à performer sur le coté sportif afin de conserver nos effectifs.

Les points négatifs, restent la mauvaise qualité des installations d'entraînement (terrain et éclairages) et d'accueil (toujours pas de foyer capable d'accueillir nos visiteurs pour les après-matchs).

Même si notamment du côté de Louannec des travaux devraient enfin démarrer en 2026 (l'annonce d'une enveloppe financière a été communiquée récemment au dernier conseil municipal).

Nos relations sont malgré tout, très cordiales avec les 2 mairies et leurs services.

Pour terminer, je souhaite vivement remercier tous les partenaires, les bénévoles du club et tous les agents municipaux de Louannec et Perros.

Bonne saison à tous.

**Jérôme MEHEUST, Président de L'USPL**



## T.T.L.P.L

Après une année record au niveau du nombre d'adhérents (214), le TTLPL retrouve, cette année, une situation plus conforme à ses capacités d'accueil.

De très bons résultats ont couronné cette saison, beaucoup de jeunes ont évolué avec succès au niveau régional.

Trois joueurs ont participé à une finale nationale, l'un de nos vétérans est vice-champion de Bretagne.

Cette année débute bien, l'un de nos benjamins évolue en National et plusieurs jeunes vont "ferrailler" en Régional.

Le club se veut avant tout convivial et permet de pratiquer en loisir et en compétition.

Les créneaux proposés à Louannec sont le lundi, le mercredi et le vendredi à partir de 17h.

Venez essayer, vous serez conquis.

**Alain Guédé**



## Yoga

L'association de Yoga de Louannec a repris ses cours depuis le 8 septembre dernier. L'association est dans sa 40<sup>ème</sup> année.

Les cours de Yoga sont assurés, par Caroline Kervarec pour la saison 2025-2026 les lundi matin et soir, mardi matin et mardi soir. Les horaires des 7 cours hebdomadaires sont :

**Lundi** : 9h15 - 10h30 / 10h45 - 12h / 18h30 - 19h45

**Mardi** : 9h15 - 10h30 / 10h45 - 12h / 17h45 - 19h00 / 19h15 - 20h30

**Lieu** : Centre de Loisirs de LOUANNEC (salle polyvalente Carpont)

Les cours ont une durée de 1h15.

La cotisation annuelle à l'association est de 10€.

### LES COURS

Un cours regroupe environ une dizaine de participants.

Une tenue souple de type " jogging" convient parfaitement. L'important c'est de ne pas être gêné par ces vêtements.

Pour la relaxation un pull et des chaussettes sont conseillés pour ne pas avoir froid.

Prévoir une grande serviette (serviette de bain ou de plage) car les tapis sont collectifs.

Les cours sont dispensés de septembre à juin (sauf durant les vacances scolaires.)

Le premier cours d'essai est gratuit.

Les personnes et numéro de téléphone pour joindre l'association sont :

- Caroline Kervarec : professeur de Yoga - Tél. : 06 17 09 21 30  
**(n° prioritaire)**. Email : caroline.kervarec1@yahoo.fr
- Gérard Le Rest : président de l'association - Tél. : 02 96 48 33 29 et 06 82 04 83 40 - Email : gerard.le-rest@orange.fr
- Nadyne Rogard : secrétaire - Tél. : 06 89 79 18 18 Email : nanounette22@gmail.com
- Loïc Cadiou : trésorier Tel : 06 15 38 01 57

Site web : <http://www.yoga-louannec.com/>

En prévision week-end bien-être et détox (date à venir).



## Volley-ball

Ce ne sont pas moins de 40 volleyeuses de moins de 11 ans à 18 ans qui se retrouvent tous les jeudis à la salle verte du Carpont de Louannec de 17h15 à 20h.

Germaine Manmieu, éducatrice diplômée de l'activité, dispense des séances sur les 3 terrains.

Apprentissage des gestes fondamentaux du volley pour les primo licenciées, et apprentissage tactique pour les joueuses plus expérimentées. Chaque joueuse peut ainsi trouver son niveau de jeu et prendre du plaisir à la découverte et pratique du Volley Ball.

Ce sont 5 bénévoles qui assistent Germaine lors des entraînements hebdomadaires de toutes ces jeunes filles.





## Boulou Louaneg

L'association Boulou Louaneg a été créée le 6 novembre 2024 dès que la construction du boulodrome a été actée.

Le bureau de l'association est composé de :

- Président : Christian Corre
- Vice – Président : Alain Villemain
- Trésorier : Régis le Cornec
- Trésorière -Adj : Delphine Veteau
- Responsables partie compétition : Francis Paimparay
- Membres : Patrick Le Cornec - Roland Le Couls - Yves Nédelec - Eric Le Rallec - Jacques Le Bras

Le 25 octobre 2025 a eu lieu la journée portes ouvertes organisée avec la municipalité et la mise à disposition officielle de cette magnifique réalisation à tous les amateurs désireux de s'adonner à la boule bretonne, sous la responsabilité de l'association.

A ce jour l'association compte 90 adhérents dont 10 compétiteurs.

Le boulodrome est ouvert tous les jours de la semaine de 14 h à 18/19h et libre d'accès aux adhérents à ces horaires.

Un remerciement particulier à Nicolas Tranchant et à toute son équipe technique pour l'aménagement intérieur du boulodrome.

### Le Bureau



01/12/2025 15



## Le cyclo-club Louannécain (club FFCT n°6819)

En 2025, le club a organisé en juin un séjour d'une semaine à Cénac-et-Saint-Julien près de Domme dans la vallée de la Dordogne. Nous étions hébergés au village des Ventoulines.

Cette année nous étions 24 participants dont 18 licenciés FFCT. Le village de Domme est une ancienne Bastide perchée sur une colline en Périgord Noir avec un belvédère sur la vallée de la Dordogne.

Les cyclos ont fait des matinées de vélo et une journée complète. L'ensemble des participants se retrouvaient l'après-midi pour des visites aux jardins de Marqueyssac, à La Roque-Gageac avec une excursion en gabarre sur la Dordogne, au château de Castelnaud et à Sarlat-la-Caneda la ville gastronomique mondiale connue.

Le club a aussi organisé fin septembre un week-end de 3 jours à Agon-Coutainville dans la Manche avec plusieurs sorties de vélo et des promenades aux alentours.

Et le club maintient ses activités permanentes tout le long de l'année avec des sorties d'entraînement en semaine et des randonnées tous les dimanches.

Rappel : l'historique et les activités du club sont exposés sur le site web du Cyclo Club Louannécain disponible à l'adresse internet suivante : <http://louannecyclo.free.fr/>. Vous y trouverez tous les renseignements utiles pour prendre contact avec le club.

Daniel Le Roy, président du Cyclo-Club Louannécain

Tél : 02.96.21.75.88

Mail : [leroydg@orange.fr](mailto:leroydg@orange.fr)

**Daniel Le Roy**

**Président du Cyclo-Club Louannécain**

Tél : 02.96.21.75.88- Mail : [leroydg@orange.fr](mailto:leroydg@orange.fr)



## Appels d'urgence en dehors des heures d'ouverture de la Mairie

Lors de la fermeture de la Mairie, pour les interventions urgentes dans notre commune, vous êtes priés d'appeler, suivant les faits concernés, soit :

- le 18 pour joindre les pompiers

ou

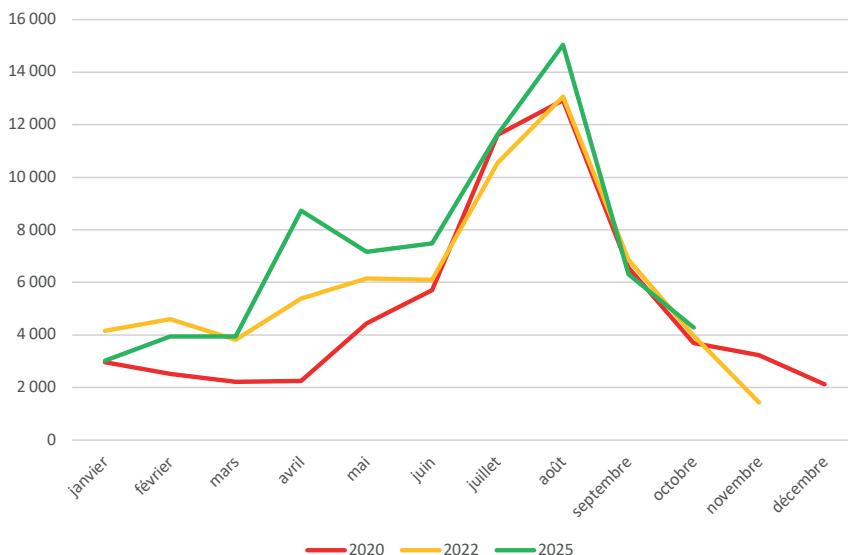
- le 17 ou le 02 96 23 20 17 pour joindre la Brigade de Gendarmerie Autonome de Perros-Guirec (jour) ou le Centre Opérationnel Gendarmerie (la nuit)

## Fréquentation de la voie douce Louannec - Perros Guirec

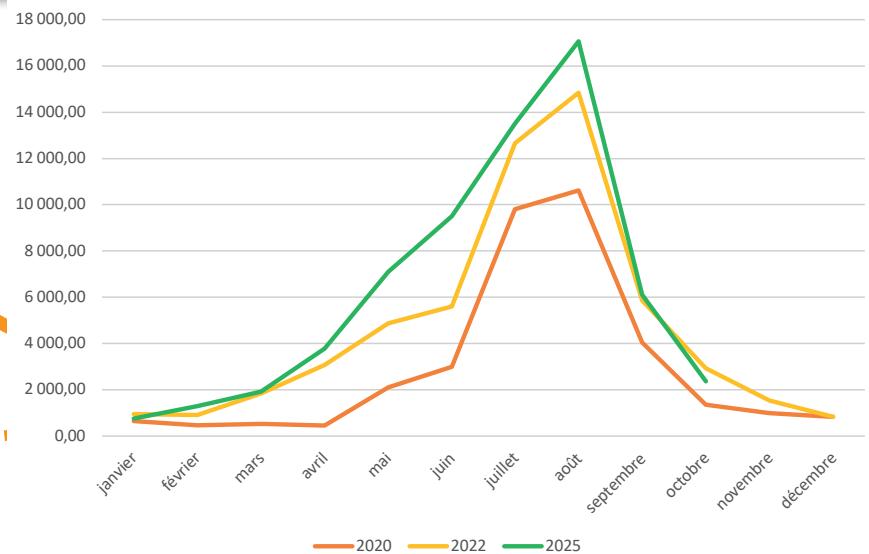
Au printemps 2019, la société Eco-Compteur de Lannion, leader mondial de solutions de comptage piétons et vélos, installait un compteur de test sur la voie douce au niveau du Lenn. La voie douce Louannec-Perros Guirec fait partie de la Vélomaritime, la véloroute européenne n°4 qui relie Roscoff en France à Kiev en Ukraine sur 5 100 km.

Voici deux graphiques pour illustrer l'évolution de la fréquentation sur cette portion.

Nombre de passages piétons par mois (deux sens cumulés)



Nombre de passages vélos par mois (deux sens cumulés)



## Bilan de la ligne macareux

La ligne Macareux en été 2025 enregistre une progression de la fréquentation, avec 33 100 montées au total, soit +8 % par rapport à 2024. La modification du tracé, et de la périodicité, du fait de l'introduction de la ligne du Fou de Bassan, n'a pas pénalisé Louannec.

## Bilan de la ligne fou de bassan

La ligne Fou de Bassan, lancé à l'été 2025, totalise 1 100 montées du 5 juillet au 31 août. La fréquentation reste néanmoins faible avec environ 20 usagers par jour. Le service montre toutefois un intérêt pour le développement des transports vers l'est, destination Trestel (via Mabiliès), notamment grâce à la correspondance avec le Macareux à Louannec - Camping. L'expérimentation est maintenue pour l'été 2026, avec quelques adaptations pour répondre au mieux aux besoins des usagers.

1<sup>er</sup>  
tour

15 mars



2<sup>d</sup>  
tour

22 mars

Allons  
Voter!

Lors des élections des 15 et 22 mars 2026 vous élirez les conseillers municipaux mais également les conseillers communautaires. Ils sont élus au suffrage universel direct pour un mandat de 6 ans.

Le mode de scrutin est le scrutin proportionnel de liste paritaire à 2 tours avec prime majoritaire accordée à la liste arrivée en tête

Si vous souhaitez voter aux élections municipales de mars 2026 alors que vous n'êtes pas inscrit sur les listes électorales, vous devez vous inscrire au plus tard le 6 février 2026. Ce délai est reporté au 5 mars 2026 si vous êtes dans l'une des situations suivantes : jeune de 18 ans n'ayant pas fait le recensement citoyen, déménagement récent, acquisition récente de la nationalité française, droit de vote récemment recouvré. <https://www.service-public.gouv.fr/particuliers/vosdroits/R16396>

Vous pouvez vérifier votre situation électorale, vous inscrire ou donner procuration via le lien suivant : <https://www.elections.interieur.gouv.fr/>

**Les élections se dérouleront dans les locaux de l'école maternelle Penker.**

**RAPPEL :** Pour voter, vous devrez prouver votre identité en présentant l'un des documents suivants (Vous devrez présenter l'original du document. Une photographie ou un téléchargement sur smartphone ou une photocopie ne sont pas acceptés) :

- Carte nationale d'identité (valide ou périmée depuis moins de 5 ans)
- Passeport (valide ou périmé depuis moins de 5 ans)

- Carte d'identité de parlementaire (en cours de validité) avec photographie, délivrée par le président d'une assemblée parlementaire
- Carte d'identité d'élu local (en cours de validité) avec photographie, délivrée par le représentant de l'État
- Carte vitale avec photographie
- Carte du combattant (en cours de validité) avec photographie, délivrée par l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre
- Carte d'invalidité (en cours de validité) avec photographie ou carte de mobilité inclusion (en cours de validité) avec photographie
- Carte d'identité de fonctionnaire de l'État avec photographie
- Carte d'identité avec photographie ou carte de circulation (en cours de validité) avec photographie, délivrée par les autorités militaires
- Permis de conduire (en cours de validité)
- Récépissé valant justification de l'identité (en cours de validité), délivré en échange des pièces d'identité en cas de contrôle judiciaire
- Permis de chasser (en cours de validité) avec photographie, délivré par l'Office national de la chasse et de la faune sauvage (ONCFS). Le permis de chasse délivré par l'Office national de la biodiversité n'est pas valable.

## Incivilités routières

Depuis plusieurs années, les entreprises de BTP font le constat que de plus en plus d'automobilistes ne respectent plus les routes barrées sur les zones de travaux.

Ce fut le cas à Louannec pour les travaux d'aménagement à Mabilles et plus récemment lors des travaux entrepris par LTC sur la RD 6 au niveau du Lenn pour remplacer une canalisation d'eaux usées.

Sur ce chantier, le Département avait fait le choix de garder ouvert le sens de circulation Perros vers Louannec pour limiter la gêne pour les usagers. Mais avec trois accidents en trois jours (des chocs frontaux), le Département et la commune de Louannec n'ont eu d'autre choix que de fermer complètement la route. Les actions irresponsables de quelques-uns font du tort à tout le monde.

Ces usagers qui, au-delà de l'amende de 135 € qu'ils encourrent et la perte de 4 points sur le permis de conduire, se mettent en danger, mettent en danger les autres usagers et les ouvriers sur le chantier.

## CIRCULER EN SENS INTERDIT

CONTRAVENCIÓN CLASSE 4



Amende  
**135€**

**-4**  
Points

# Nouveaux commerçants

## CAKE

Gâteaux personnalisés

[www.cakebyjen.fr](http://www.cakebyjen.fr)

[cakebyjen.fr@gmail.com](mailto:cakebyjen.fr@gmail.com)

06 62 70 58 52

3 rue des écoles, 22700 Louannec



*La Table  
de Louannec*

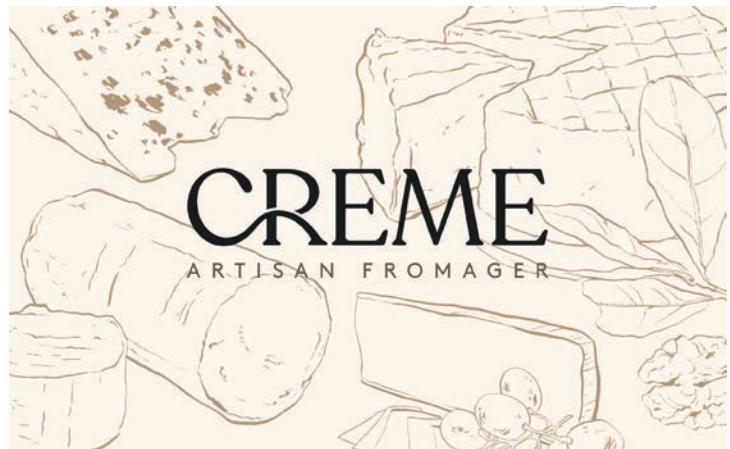
RESTAURANT

Tél. : 02 96 37 88 11

[contact@la-table-de-louannec.fr](mailto:contact@la-table-de-louannec.fr) • [www.la-table-de-louannec.fr](http://www.la-table-de-louannec.fr)



2, Allée du Verger • 22700 LOUANNEC



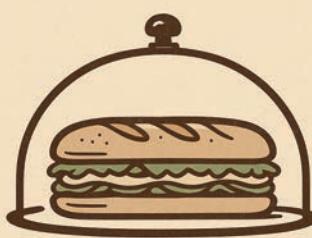
Pierre-Antoine RUIZ  
ARTISAN CREMIER FROMAGER

(+33) 6.32.88.76.33

11 route de Tréguier, 22700 Louannec

[maisoncreme.louannec@gmail.com](mailto:maisoncreme.louannec@gmail.com)

@maisoncreme.louannec



LES MINIS &  
CIE

SANDWICHERIE - TRAITEUR

4 rue saint Yves 22700 louannec

Tél. : 06 15 36 77 99

: [les\\_minis\\_de\\_joannie](https://www.instagram.com/les_minis_de_joannie)

## Etat civil 2024-2025 (arrêté au 30 novembre 2025)

« N'apparaissent pas les naissances ou décès pour lesquelles les familles ont refusé toute publication »

### NAISSANCES

MESSAOUDI DANIEL Mani, Claude, Charles	19 décembre 2024	HENRY Malo, Gaël, Sébastien	24 juin
MEVEL Olivia, Rose	1er février 2025	LÉCUYER Daphné, Camille, Marie	31 juillet
MORVAL AZNAR Adriana, Isabelle, Stéphane	17 février	LEPAGE Romy	26 août
HELARY Syam	15 mai	GUYOMAR BAUCHOT Giulia	6 octobre
DANIEL Timothée	26 mai	CHEVANCE Charlie	18 octobre
COUDERT Eliot	29 mai		

### MARIAGES

NORMANT Gor et NORMANT Elena, Viktorovna	10 janvier
BOUTRY Thomas, François, Henri, Joseph et PERLIÉ Caroline, Marie	8 mars
LECLAINCHE François, Henri, Jean et HISSBACH Marylou, Angèle, Nicole	2 mai
TAVERNIER Anthony, Marcel, Salvatore et MOAL Isabelle	14 juin
HEURTEL Jean-Christophe, Sylvère et JORAND Aude	12 juillet
DEVIN Julien, Thierry, Jean, René et PACKZKOWSKI Kelly, Annick, Blanche, Monique	12 juillet
TORQUATO Sébastien, Alexandre et DELGADO TINY Solange	23 août
GUYOMARD-JANVIER Adrien et HUNG Yu-Chun	29 août

### DÉCÈS

BOIZOT Jeanne, Estelle veuve AUFRÈRE	7 décembre 2024	HILLION Patrick, Eugène, Yves, Marie	8 mai
L'HÉVÉDER Louis	3 décembre 2024	PINEAU Claude, René	10 mai
PICHAVANT Claudine, Jeanne veuve MOAL	12 décembre 2024	LAMIABLE François, René	3 juin
GROSLEVIN Colette, Marie, Geneviève veuve FOSSEUX	15 janvier	MOUSSY Michel, Louis, Léon	5 juillet
OLIVRY Paulette, Marie, Jeanne veuve BAUER	25 janvier	LOISEL Anne-Marie, Jeanne, Charlotte épouse LUBERT	12 juillet
JOSSELIN Pierre, Marie, Marcel	22 janvier	ROLLAND René	23 juillet
PROMBUAPA Yupaporn	24 janvier	RAULT Marcel	30 juillet
NICOLAS Jean	10 février	RAZAVET Christiane, Marie	25 août
GARLAN Monique, Eugénie	14 février	CITÉ Marcel, Marie	11 septembre
RICO PEREIRA Francisca épouse LE MEN	18 février	DELMAS Paulette, Françoise épouse LE FLOCH	19 septembre
LE ROY Bernard, Eugénie, Marie	21 février	THOMAS Jean-Luc, Lucien	9 octobre
SALAÜN Michel, Louis, Marie	9 mars	STÉVENNOU Jean-Yves, Louis	15 octobre
CHARLUT Marie-Claude veuve WHITE	17 mars	GOFFIC Yvette, Augustine	7 novembre
KERGADALLAN Loïc, Christian, Yvon	16 avril	LEFF Marguerite, Gilberte épouse LE MARTRET	8 novembre
MÉRIOT Yvette, Blanche veuve SERRES	17 avril	KOTENKOFF Nikita	25 novembre
BILLARD Armelle épouse OSTA COL PIN	1 <sup>er</sup> avril	LE SAINT Madeleine	30 novembre
LE DAMANY François, Marie	5 mai		

Activité	Entreprise	ADRESSE	TELEPHONE
Architecture	ANGLE DROIT	20, route de Kerjean	06.12.51.07.97
Artisan plombier	PARANTHOEN Olivier	4 route de Lannion	02.96.23.36.73
Chantier naval	DRAGON ROUGE	Mabiliès Route de Tréguier	02.96.49.05.81/06.07.09.36.79
Charpente Menuiserie Cloisons	EMC 22	47 route de Tréguier	02.96.91.03.03
Constructeur	FORHOME	ZA Mabiliès	06.17.92.07.39
Couture	L'ATELIER DE COUTURE	10 hameau de Petit-Camp	02.96.23.26.87
Electricité	MJ ELEC	1 bis allée du Verger	06 64 37 18 10
Electricité	E.G.C.M	53 ter route de Tréguier	02.96.23.08.60/06.43.85.06.39
Electricité Plomberie Sanitaire	RST	13 rue des Roches Douvres	02.96.91.01.12
Electricité Plomberie Chauffage	SUNELEK	ZA de Mabiliès	02.96.23.01.11/06.82.55.58.32
Entretien Jardins	JP PAYSAGES	38 Route de Perros	02.96.91.12.24
Fenêtres Vérandas Alu	SARL ALLAIN Hervé	ZA de Mabiliès	02.96.91.10.60
Imprimerie	Editions JACK	54 route de Tréguier	02.96.23.24.44
Impression Textile	WESTCUT	7 route de Kerjean	06.62.45.20.72
Jardinier	MONJARDINIER	ZA de Mabiliès	06.33.19.46.02
Paysagiste	ATOUT PAYSAGE	ZA de Mabiliès	06.33.19.46.02
Photographe	LE MARDELÉ Jérémie	Louannec	06.16.65.25.96
Photographe	STEFFANY PHOTOGRAPE	4 rue les Hauts du Stivel	06.99.48.96.30
Maçonnerie	ARMOR BATY	4 ter Le Tossen	06.63.20.16.76
Maçonnerie	BODIN Frédéric	2 venelle de Jardellec	06.65.27.26.05
Mécanique	Société ACTUEL VO	43 route de Tréguier	02.96.23.14.48
Menuiserie Agencement	CORNU Vianney - CÔTÉ BOIS	ZA 22700 Louannec	06.81.59.90.34
Menuiserie Agencement	RODEIRON Laurent	22700 Louannec	06.03.10.51.76
Peintre	LG Déco	2bis Allée du Verger	06.50.46.95.22
Plomberie Chauffage	GARDES Romain	Louannec	02.96.23.39.78/06.24.78.56.17
Plomberie	MARTIN Franck	Louannec	06.86.80.85.74
Travaux agricoles & T.P.	BOTREL Frédéric	8 Le Tossen	06.71.64.30.01
Voilerie-Grément-Chantier	ESCALE VOILE	Route de Nantouar	06.28.34.08.96

Activité	Commerce	NOM Prénom	ADRESSE	TELEPHONE
Bar	Le Dockland	M. DEFOICHE Olivier	2 Route de Kernu	02.96.23.01.34
Boucherie-Traiteur	Boucherie Jacques	M. MALLEDAN	14 Route de Tréguier	02.96.23.27.00
Boulangerie	Fortin	M. et Mme FORTIN	13 av. des Feux du Large	02.96.91.03.57
Boulangerie	Baradoz	Mme ANDRÉ Aziliz	Kerfanouilh	06.27.65.01.57
Cigarettes Electroniques	Ty Smoky	M. FABRE	4 route de Tréguier	06.88.59.98.26
Chambres et table d'hôtes	Le Colombier	M. VANBELLE	8 Coat Gourhant	02.96.23.29.30/06.23.58.58.34
Coiffeur	Mèche bleue by Anne-Laure	ABDALLAH Anne-Laure	1 rue des Ecoles	02.96.23.07.64
Epicerie	Ici et là	Mme DEVOS Anne-Laure	18 Route de Tréguier	02.96.23.17.54
Fleuriste	Flore'idées	Mme KERAUDREN Anne-Laure	1 Allée du Verger	02.96.23.68.07
Fromager	CREME	M. RUIZ Pierre-Antoine	11 route de Tréguier	06.32.88.76.33
Garagiste	Garage AD	M. et Mme ECHAVE	49 Route de Tréguier	02.96.23.29.47
Garagiste	Garage CAP 22	M. LE BRICQUER Stéphane	ZA de Mabiliès	02.96.23.34.85
Horticulteur	Horticulture de Pen Ar Hoat	M. BODIOU	7 Route de Lannion	02.96.23.18.94
Hôtel	Les Sternes	M. SAHL Jamal	Pont ar Saux	02.96.91.03.38
Hôtel	Motel du Lenn	M. EMBRY	70 Route de Perros	02.96.23.28.47
Immobilier	ABCD Immobilier	M. DENIEL Benoît	Route de Tréguier	02.96.23.04.31
Immobilier	SAFTI	M. HUON Chantal		06.60.63.41.41
Immobilier - décoration d'intérieur	Vita nova		15 cité de Carlouar	06.09.09.93.52
Hypnose Ericksonnienne	EMDR	Mme CARPENTIER Sabrina	8, rue des Mouettes	06.71.03.53.20
Notaire	Etude notariale	M. PARTIOT Rémi	10 route de Perros	02.57.63.02.67
Pâtisserie	Cake by Jen	Mme MOISON Jennifer	15, rue des écoles	06.62.70.58.52
Pâtisserie	Madame Praline	Mme LECUYER Marie		06.33.25.79.79
Restaurant	Il Bocconcino	M. DA BARBIERI Luca	4, route de Kernu	02.96.91.83.21
Restaurant	Kerjouem	M. et Mme HERBAIN Marc et Géraldine	15 Rue des Ecoles	09.86.69.60.31
Restaurant	La Table de Louannec	Mme LECHIFFLART Adélie et M. BONNICHON Benjamin	2, allée du Verger	02.96.37.88.11
Restaurant	L'Abricôtier	M. et Mme QUENEC'H DE QUIVILIC	35 route de Perros	02.96.91.20.28
Sandwicherie	Les Minis & Cie	Mme GUILCHARD Joannie	4 rue Saint-Yves	06.15.36.77.99
Service à la personne	Aide 2 vie - Maintien à domicile	M. DECOURTIE Olivier	38, route de Tréguier	02.96.23.16.41
Service à la personne	Les petits services du Trégor	M.THOMAS Rodolphe	Kergueno	06.69.09.17.97
Service à la personne	Particuliers Services	M. LE QUELLEC JP	38bis, route de Perros-Guirec	02.96.91.12.24/06.62.67.76.87
Recherche de fuites	Aquafuites 22	M. CHOSSE Nicolas	1 venelle Jardellec	06.70.23.76.00
Shiatsu	Shiatsu	Mme MOAL Isabelle	2 rue du Roi Arthur	06.15.79.52.06
Tabac - Chambres d'hôtes - Bar	Le Village	M. TANGUY Cédric	1 Route de Tréguier	02.96.23.20.60

# Infos pratiques

## LOGEMENT - HABITAT

### **ADIL** (Information sur le logement)

Renseignements d'ordre juridique ou financier

Permanence 9h-12h

Centre Jean Savidan à Lannion

Tél. : 02 96 61 50 46

### **CLCV** (Consommation, Logement et Cadre de Vie)

Permanence de l'union locale CLCV Lannion-Trégor, association de Consommateurs.

Tous les vendredis, 9h-12h.

Centre social de Ker-Huel - 29 bd d'Armor - Lannion

Tél. : 02 96 48 27 47

E-mail : [clcv-tregor@tiscali.fr](mailto:clcv-tregor@tiscali.fr)

Site Internet : [www.clcv.org](http://www.clcv.org)

### **UFC - QUE CHOISIR** (Association des consommateurs)

Agence Locale de Paimpol/Lannion

Permanence à Lannion chaque mardi de 14h à 15h30 et vendredi de 15h30 à 18h30.

Espace Volta - Bâtiment B au R.D.C.

1 rue Ampère

22300 LANNION

### **C.A.U.E** (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement des Côtes d'Armor)

M. Claude THIMEL, architecte-conseiller, est à votre disposition pour tout conseil aux particuliers désirant construire. Permanence à la Subdivision de l'Equipement de Lannion. 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> jeudi du mois de 9h-12h et 14h-16h.

Prendre RDV au 02 96 46 69 80.

### **ERDF-ENEDIS-GDF** :

Ouverture de compteur : 09 77 42 34 26

Dépannage : 09 72 67 50 22

EDF (ouverture contrat d'électricité) : 09 69 32 15 15

### **POINT INFORMATION HABITAT - LTC**

21 rue Jean Savidan à Lannion

Tél. : 02 96 05 93 50

## TRANSPORT

### **Mobili Tilt** : n°azur 0 810 22 22 22

### **SNCF** : 36 35

### **Aéroport de Lannion** :

Rte de Trégastel - Lannion

Tél. : 02 96 05 82 22

## EMPLOI

### **Pôle Emploi** :

Boulevard Armor - Lannion

Tél. : 39 49

### **Mission Locale pour l'Emploi** :

Les jeunes âgés de 16 à 25 ans, inscrits à Pôle Emploi peuvent également s'inscrire à la Mission Locale pour l'Emploi.

Tél. : 02 96 46 40 09

E-mail : [m-l-lannion@wanadoo.fr](mailto:m-l-lannion@wanadoo.fr)

## INFO - DROIT

### **Maison de la Justice et du Droit**

5 boulevard Louis Guilloux

22300 LANNION

Tél. : 02 96 37 90 60

## INFOS ADMINISTRATIVES

### **Centre des Impôts**

Kroas Hent Perros

22300 Lannion

Tél. : 02 96 48 95 94

### **Trésor Public**

54 rue Kra Douar

22300 Lannion

Tél. : 02 96 48 95 94

## SANTE

### **Centre Hospitalier**

Tél. : 02 96 05 71 11

### **Polyclinique du Trégor** :

Tél. : 02 96 46 65 65

## SOCIAL

### **CPAM** (Caisse Primaire d'Assurance Maladie)

17 boulevard Louis Guilloux

Espace administratif et social de Kermaria

22300 LANNION

Tél. : 0 820 904 179

### **CAF** (Caisse d'Allocations Familiales)

- Centre administratif et social de Kermaria à Lannion  
Mardi et jeudi, 9h-12h et 14h-17h30.
- Centre social de Ker-Huel  
29, bd d'Armor Lannion  
2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> lundi ; tous les mercredis et vendredis,  
9h-12h et 14h-17h30.

### **Trégor Alcool Assistance**

La Croix d'Or

22300 LANNION

Tél. : 02 96 91 44 56

### **Association Beauvallo** : PAEJ Lannion (ex FILEA)

15 rue des Fontaines - 22300 LANNION

Tél. : 02 96 46 34 43

### **ALMA 22** (Allo Maltraitance Personnes Agées)

ALMA 22

BP 4618

22 046 SAINT-BRIEUC Cedex 22

Tél. : 02 96 33 11 11 Répondeur 24 h sur 24.

### **MDD** (Maison du Département)

13 boulevard Louis Guillou - Lannion

Tél. : 02 96 04 01 04

## LTC (Lannion Trégor Communauté)

1 rue Monge - CS 10701

22300 LANNION

Tél. : 02 96 05 09 00

## NUMEROS D'URGENCE

**SAMU** : 15

**POMPIERS** : 18

**POLICE SECOURS** : 17

(112 à partir d'un portable)

<b>Pompiers</b>	18	<b>La Poste</b>	02 96 23 13 11
<b>Gendarmerie</b>	02 96 23 20 17	<b>Les Ecoles</b>	
<b>Médecin</b>		Ecole Elémentaire	02 96 91 13 65
Sylvie LE BERRE 20, Avenue des Feux du Large	02 96 23 20 51	Ecole Maternelle	02 96 91 25 47
<b>Cabinet soins infirmiers</b>	02 96 23 26 54	<b>Relais Assistantes Maternelles</b>	
2, rue St Yves		CIAS/LTC (Mme le Breton)	06 77 13 55 05
<b>Cabinet infirmier</b>	06 20 77 24 08	<b>Soins à domicile</b>	
Ronan PAUGAM, Amandine RUDONI et Nathalie MIOT 38 route de Tréguier		25 avenue de la Mairie 22700 Saint Quay-Perros	02 96 91 23 21
<b>Chirugien-dentiste</b>	02 96 49 06 20	<b>Centre de Loisirs</b>	02 96 91 22 25
Carole-Anne FARAJI-BELLÉE 5, route de Perros	02 96 23 19 71	Rue des Ecoles	
<b>Pharmacie</b>		<b>Camping municipal</b>	02 96 23 11 78
Anne GUEZIEC Rue des Feux du Large		Ernest Renan	
<b>Masseurs Kinésithérapeutes</b>	02 96 23 07 98	<b>E.D.F. - G.D.F. Dépannage urgence</b>	09 72 67 50 22
Emmanuelle JEZEQUEL, Izeline FERRÉ Elsa DANIEL et Mélanie LE GALL 38 route de Tréguier	02 96 49 01 21	Electricité - Gaz	
Manuel DORÉ (Kiné et Ostéopathe)	07 86 24 69 51	<b>Préfecture St-Brieuc</b>	02 96 62 44 22
5, route de Perros		<b>S/Préfecture Lannion</b>	02 96 46 74 46
Antoine BIARNES 5, route de Perros	02 96 49 01 21	<b>Correspondants de Presse</b>	
<b>Orthophoniste</b>		Ouest-France	
Hélène KERLEAU 38 route de Tréguier	06 08 62 53 82	Mme DURIEU Caroline	06 61 80 81 75 of.cdurieu@orange.fr
<b>Ostéopathe DO</b>	02 96 49 01 20	Le Télégramme	
Pierre MAUGUIÈRE 5, route de Perros	02 96 35 06 03	Mme PASQUIERS Valérie	06 10 69 61 34 valerie.pasquier@wanadoo.fr
<b>Pédicure - Podologue</b>	06 71 76 27 88	Le Trégor	
Anne-Lise FAIJAN 38, route de Tréguier		M. GOURDIN Jean-Luc	07 88 32 24 03 jeanluc.gourdin@orange.fr
<b>Psychologue - Hypnothérapeute</b>	07 87 16 39 63	<b>EHPAD</b>	
M <sup>me</sup> Sabine JEZEQUEL 5, route de Perros		Maison Accueil personnes âgées	02 96 91 25 55
<b>Sage-femme - Acupunctrice</b>	06 87 20 09 51	<b>SERVICE D'AIDE À DOMICILE LANNION-TRÉGOR SOLIDARITÉ</b>	
M <sup>elle</sup> Eve BOUCHÉE 5, route de Perros		25 avenue de la Mairie Saint Quay perros	02 96 91 00 09

### LA COLLECTE DES DÉCHETS MÉNAGERS

#### Ordures ménagères :

Mercredi (semaines paires) (bac gris ou marron)

#### Collecte sélective :

Mercredi (semaines impaires)(bac jaune)

<http://www.lannion-tregor.com/fr/dechets/les-jours-de-collecte-des-dechets.html>

Le Bulletin Municipal  
Responsable de la  
publication : Gervais Egault  
Ville de Louannec 22700

Tél. : 02 96 23 20 63  
Site Internet : [www.louannec.com](http://www.louannec.com)  
Membres de la Commission :  
G. Egault, E. Renaud, M.P. Richard,  
D. Gannat, M. Pennec, D. Colas,  
R. Esnault, G. Parzy  
Rédaction : Mairie de Louannec  
Dépôt légal : Décembre 2025  
Impression : Publi Trégor - Lannion  
Distribution : employés municipaux

#### Mairie :

02 96 23 20 63

#### Heures d'ouverture :

Lundi au Jeudi 8 h 00 - 12 h 00 - 13 h 30 - 17 h 30

Vendredi 8 h 00 - 12 h 00 - 13 h 30 - 16 h 30

Samedi 9 h 00 - 12 h 00

E-mail : [mairie-louannec@orange.fr](mailto:mairie-louannec@orange.fr)

Internet : [www.louannec.com](http://www.louannec.com)

E-mail : [bulletin-louannec@orange.fr](mailto:bulletin-louannec@orange.fr)

#### Permanences du Maire et des Adjoints

Gervais EGALT - Maire

Tous les jours de 8 h 30 à 9 h 30

et le samedi de 9 h à 12 h

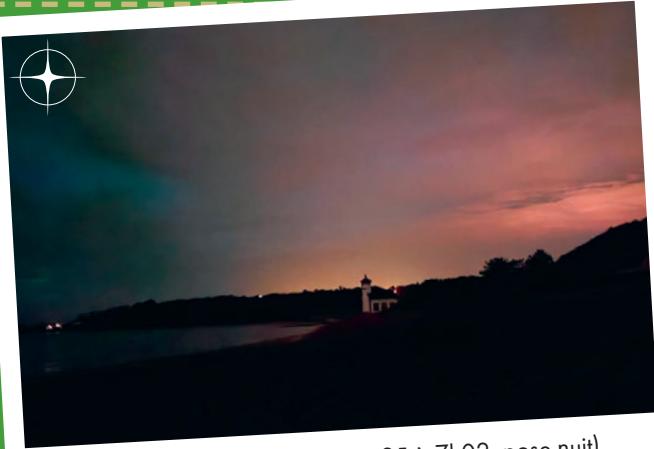
Marc BACUS - 1<sup>er</sup> adjoint

Mardi et jeudi 10 h - 12 h

Le Maire et les adjoints reçoivent aussi sur rendez-vous.



Cérémonie du 8 mai



Aurore boréale à Nantouar (13-11-25 à 7h02, pose nuit)



Nouveaux parterres dans le centre bourg



Les tyroliennes et la table de ping pong à Penker



Trégorissimo et la chorale de Bondy : concert final à l'Église



Cour de la garderie revégétalisée



Confection des colis de Noël



Nantouar à la nuit tombée